

UNIVERSITE D'AUVERGNE
C L E R M O N T - F E R R A N D 1
F a c u l t é d e m é d e c i n e

D.U. Relation d'Aide par la Médiation Animale
Année 2012 – 2013.

Laetitia Chamard

***Le chien en milieu carcéral :
une porte ouverte vers la socialisation ?***



Référent universitaire : Pr Laurent Gerbaud (Santé publique)

Équipe pédagogique :

- Dr Didier Vernay (neurologue – coordinateur)
- Cécile Cardon (comportementaliste équin, intervenante en médiation animale)
- Martine Auriacombe (moniteur-éducateur physique DE, ferme pédagogique, intervenante en médiation animale)
- Dr Mélanie Martin-Teyssere (vétérinaire praticien)
- Sandra Girard (psychologue Clinicienne)

Membres associés à l'équipe pédagogique :

- Marie-Claude Lebret (fondatrice d'Handi'Chiens)
- Xavier Boivin (chercheur, I.N.R.A)

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION	1
II.	OBJECTIF.....	2
III.	METHODE.....	2
1.	ITINERAIRE PERSONNEL ET CONTEXTE	2
1.1.	<i>Itinéraire personnel.....</i>	2
1.2.	<i>Contexte.....</i>	7
1.2.1.	Le centre de Détenzione de Châteaudun.....	7
1.2.2.	Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.....	8
1.2.3.	Les détenus – effets de l'incarcération sur la personne	8
1.2.4.	Flica, ma coéquipière !.....	11
2.	PRESENTATION DE LA METHODE	12
2.1.	<i>Hypothèse de travail</i>	12
2.2.	<i>Matériel et méthode</i>	12
2.1.1.	Matériel.....	12
2.1.2.	Méthode	12
IV.	RÉSULTATS	13
1.	MISE EN PLACE DE L'ACTIVITÉ	13
1.1.	<i>Mise en place du projet avec le S.P.I.P</i>	13
1.2.	<i>Déroulement d'une séance</i>	14
2.	ETUDES DE CAS ET QUESTIONNAIRES	15
2.1.	<i>Études de cas</i>	15
2.2.	<i>Questionnaires</i>	17
V.	DISCUSSION	18
1.	LA MISE EN PLACE, LIMITES ET DEFIS	18
1.1.	<i>Mise en place</i>	18
1.2.	<i>Limites et défis</i>	20
2.	LES EFFETS DE LA PRESENCE ANIMALE	23
2.1.	<i>Les effets sur la détention</i>	23
2.2.	<i>Les effets sur les détenus</i>	24
2.3.	<i>Développement du lien social</i>	26
VI.	CONCLUSION	28
VII.	BIBLIOGRAPHIE	29
VIII.	ANNEXES.....	30

I. INTRODUCTION

« *La prison, c'est comme un long sommeil dont on voudrait sortir. Un coma capricieux fait de noir, d'éclaircies. La prison c'est le vide, le néant, l'amnésie. C'est la nuit qui se traîne et ne veut pas finir* ». Annie

« *Partout où il y a un malheureux, Dieu envoie un chien...* »
Lamartine, Mémoires inédits.

Le milieu carcéral, un univers sombre, peu connu... Comment vit-on derrière les portes, les barreaux ? On observe que les effets de l'incarcération sur les personnes détenues sont multiples. Un de ces effets est l'isolement, le repli sur soi. La personne détenue perd contact avec le monde du dehors, avec les siens... elle perd le goût des autres... ainsi, certaines d'entre elles finissent par ne plus vouloir sortir de leur cellule.

Et puis il y a l'animal ! La Vie qui surgit dans toute sa spontanéité. Il y a le chien qui se moque des obstacles... il voit l'Homme, et il est attiré vers lui comme un Aimant...

Je réfléchis et je me demande : la présence d'un chien incitera-t-elle les personnes détenues à sortir de leur isolement et leur permettra-t-elle de retrouver le goût des autres ? Certains ont déjà tenté l'expérience (et avec toute sorte d'animaux... !), convaincus que la présence animale peut changer des choses... D'autres restent sceptiques... Qu'en est-il réellement ? J'ai lu. J'ai recueilli plusieurs témoignages. Je suis allée avec ma chienne en prison. Et j'ai tenté dans ce mémoire de répondre à cette interrogation : la présence animale peut-elle vraiment contribuer à ré-humaniser la prison ?

La présence du chien en milieu carcéral est-elle une porte ouverte vers la socialisation ?

II. OBJECTIF

L'objectif principal de ma réflexion est de démontrer les effets de la présence de l'animal, en l'occurrence le chien, en milieu carcéral et plus précisément les effets de sa présence sur la détention et les personnes détenues.

III. MÉTHODE

1. ITINÉRAIRE PERSONNEL ET CONTEXTE

1.1. Itinéraire personnel

« Dieu dit : il n'est pas bon que l'homme soit seul, je lui ferai une aide qui soit son vis-à-vis. Dieu qui avait façonné du sol tous les animaux des champs et tous les oiseaux du ciel, les fit venir vers l'homme... » Genèse 2.18-19

« Ayez le souci de ceux qui sont en prison, comme si vous étiez enchaînés avec eux, et de ceux qui sont maltraités, puisque vous aussi vous partagez leur condition terrestre ». Hébreux 13.3

« ...j'étais en prison et vous êtes venus me voir » Matthieu 25.36

J'ai choisi de commencer à retracer mon itinéraire personnel en citant ces versets bibliques¹ afin d'illustrer combien mon cursus personnel et professionnel n'était pas d'emblée logiquement en lien avec la médiation animale ! A tel point qu'on peut se demander comment j'en suis arrivée là et précisément à ce sujet de la présence animale en milieu carcéral ?

D'aussi loin que je me souvienne, le chien a toujours été mon animal de prédilection, notamment le chien collaborant avec l'humain. Enfant puis préadolescente, je souhaitais devenir éducatrice de chiens guides d'aveugles. C'est à cette époque que j'ai fait la connaissance de l'ANECAH (devenue Handi'Chiens). A la maison (et à ma demande), nous avions accueilli un labrador sable, Floppy, et j'expérimentais que la présence du chien était pour moi une compagnie et une aide précieuses. Je m'intéressais à tous les travaux axés sur la relation homme-chien. Mes démarches pour être éducatrice (chiens guides et ANECAH) puis aide-vétérinaire n'ayant pas abouti, j'ai alors pris une toute autre direction : après une pause d'un an à l'Université où j'ai étudié l'Histoire et la Géographie, je me suis dirigée vers des études de la Bible et de la Théologie ! Un désir « d'accompagner les âmes » est né à cette époque et s'est progressivement enraciné en moi. A la fin de mes études, après un stage

¹ Bible Semeur 2000, Ed. Excelsis

pastoral, j'ai choisi de m'orienter vers la page écrite. J'ai commencé à travailler dans une librairie chrétienne. En 2006, j'ai été appelée comme assistante pastorale dans une église protestante évangélique à Cannes. J'ai alors eu l'occasion de me former au bénévolat d'accompagnement pour les personnes âgées et les personnes en soins palliatifs. Cette formation m'a permis de découvrir l'importance de l'écoute et de la qualité de présence. Pendant ce temps, d'un point de vue personnel, j'expérimentais une forme d'emprisonnement (dans une fonction, un style de vie et une région qui ne me convenaient pas), ce qui m'a amenée à réfléchir aux différentes prisons dans ma vie, dans nos vies (au sens littéral et figuré), et sur les conséquences de la privation de liberté et du manque de lien social sur l'individu. J'ai beaucoup médité sur ces paroles de l'Évangile de Matthieu : « *Car j'ai souffert de la faim, et vous m'avez donné à manger. J'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire. J'étais un étranger, et vous m'avez accueilli chez vous. J'étais nu et vous m'avez donné des vêtements. J'étais malade, et vous m'avez soigné. J'étais en prison, et vous êtes venus me voir* »².

Revenue en Beauce, sensibilisée aux effets de l'enfermement, j'ai donc rejoint l'équipe d'aumônerie protestante avec laquelle je me suis rendue une fois par mois au Centre de détention de Châteaudun.

« ...l'homme n'est jamais condamné à jamais. Tout le secret du relèvement de l'être ainsi abaissé réside dans ce seul mot qui est le leitmotiv de tous les aumôniers de prison : aimer... »³

C'est là que j'ai découvert le milieu carcéral de l'intérieur. Les lourdes portes d'acier, les verrous, le constant bruit des clefs que l'on tourne dans les serrures, le fait de ne pas pouvoir se déplacer librement, le portail détecteur qui sonne à la moindre présence de métal, le silence qui règne dans ces locaux où le moindre bruit ou la moindre parole résonne...ce lieu où il y a ceux du dedans et ceux du dehors...Cette sensation de revenir à la vie à chaque sortie de détention...de prendre conscience de la chance d'être libre, de pouvoir regarder le ciel, d'entendre les oiseaux et de sentir l'odeur des fleurs !

En 2010, ayant à cœur de me former à la Relation d'Aide, j'ai suivi une formation selon une approche intégrative, basée sur une anthropologie ternaire (corps, âme, esprit) qui correspondait à ma conception de l'être humain et me permettait de faire le lien entre

² Bible du Semeur 2000, Évangile de Matthieu chapitre 25, verset 36

³ DUCOURNEAU J.-Y., « L'autre combat », p.51

l'accompagnement spirituel et l'accompagnement psychologique de la personne⁴. Le projet d'associer l'animal à l'accompagnement m'habitait toujours... Ayant entendu parler de ce que faisait Patricia Arnoux à la prison de Strasbourg (et en lisant et voyant des reportages sur ce travail), sensibilisée par le travail de l'aumônerie à la vie quotidienne des détenus, l'idée a germé en moi de tenter cette expérience au Centre de Détenion de Châteaudun : apporter un peu d'humanité en prison grâce à l'animal, « *Toucher le meilleur de la personne pour l'aider à renaître* »⁵

En 2012, sur les conseils de Sandra Girard, psychologue rencontrée lors de ma formation à la relation d'aide, et qui travaillait avec un chien éduqué, j'ai pris contact avec Marie-Claude Lebret fondatrice de Handi'Chiens à Alençon (association que je connaissais en fait depuis 20 ans !). J'ai rédigé un projet afin d'accueillir un chien d'accompagnement social et de commencer un travail de médiation animal auprès des personnes en situation d'isolement : personnes âgées et personnes détenues.

Après un stage de passation en mai 2012, j'ai reçu Flica, une Golden Retriever de deux ans, avec laquelle j'ai commencé ce travail au Centre de Détenion de Châteaudun, en mars 2013.

Introduire l'animal dans ce lieu ne constitue qu'une goutte d'eau dans l'océan des besoins, « *goutte d'humanité dans l'océan dense et sombre de l'univers carcéral* »⁶...

Petit résumé de mon itinéraire personnel :

Filiation : Chiens guides, chiens d'assistance, ANECAH devenue Handi'Chiens, aumônerie protestante, l'EmetAnalyse.

Mythe fondateur : l'animal comme premier vis-à-vis de l'homme conduisant au semblable, une foi chrétienne portée par un idéal évangélique : la grâce, la compassion et l'accueil inconditionnel comme moteur et valeurs fondatrices des relations ...

Culture : aller vers et apporter une aide à ceux qui sont isolés, fragilisés (personnes âgées, personnes détenues...) et avec l'animal, le chien, être des passeurs de Vie !

⁴ Cette approche intégrative s'appelle EmetAnalyse

⁵ Mot d'ordre de l'association Licorne et Phénix.

⁶ In Paris Match « Des animaux pour oublier les barreaux » p.40 –juin 2011

Présentation de la grille d'évaluation des actions et acteurs de la médiation animale

CHAMARD Laetitia

laetcha@msn.com

06.26.34.71.10

1^{er} étape : décrivez votre action ou votre profil d'intervenant :

Entourez les cases correspondant au profil de votre action puis formuler et commentez éventuellement votre action

TYPE D'ACTION	FORMATION	PROGRAMME DE TERRAIN	RECHERCHE	AUTRE
	ACCOMPAGNEMENT BÉNÉVOLE	ANIMATION	RELATION D'AIDE	THÉRAPEUTIQUE
	SOCIALE	ÉDUCATIVE	SOINS	MIXTE OU AUTRE

ANIMAL IMPLIQUÉ	CHIEN	EQUIDÉ	CHAT	AUTRE

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	ENFANT	ADOLESCENT	ADULTE	PERSONNE ÂGÉE
	SOUFFRANCE SOCIALE	SOUFFRANCE PSYCHIQUE	TROUBLES DU DÉVELOPPEMENT	PUBLIC ORDINAIRE
	HANDICAP PHYSIQUE	HANDICAP MENTAL	MALADIE CHRONIQUE	TOUT PUBLIC

PROFIL FORMATION, INTERVENANT OU ÉTUDIANT	ETUDIANT	STAGIAIRE	ENSEIGNANT	MAÎTRE DE STAGE
	BÉNÉVOLE	PROFESSIONNEL HORS MA DOMAINE HUMAINE	PROFESSIONNEL HORS MA DOMAINE ANIMAL	PROFESSIONNEL MA
	MILIEU INSTITUTIONNEL	ASSOCIATION	TRAVAILLEUR INDÉPENDANT	ORGANISME DE FORMATION

Mon projet : avec l'animal, le chien, apporter un mieux être et développer le lien social auprès des personnes en situation d'isolement, vivant en milieux fermés. J'interviens en E.H.P.A.D. (Centre Hospitalier de Châteaudun) et au Centre de Détenion de Châteaudun

- **0 : naïf** : pas de connaissance et/ou d'expérience dans le domaine considéré
- **1 : informé** : base théoriques ou pratiques minimale, ne peut pratiquer seul
- **2 : étudiant ou stagiaire** : en formation, n'exerce pas seul
- **3 : débutant** : bases théoriques et pratiques autorisant d'exercer seul mais sous contrôle d'une intervenant plus expérimenté
- **4 : intervenant** : bases théoriques et pratiques autorisant d'exercer seul
- **5 : confirmé** : bases théoriques et pratiques autorisant d'exercer seul et compétences attestées par un diplôme dans le champ considéré
- **6 : expert** : personne très expérimentée et qui conduit une réflexion et des travaux théoriques ou pratiques dans le champ considéré

- **C : chercheur** : personne ayant le statut de chercheur dans un cadre officiel dans la dimension considérée
- **F : formateur** : personne dispensant des actions de formation dans la dimension considérée

- **M : la médiation** : cette dimension comprends le champ des sciences humaines et recouvre des notions bio-psychosociologiques, d'éthologie humaine et des savoirs concernant les techniques d'adaptation relationnelles et la supervision
- **A : Connaissance de l'Animal** : cette dimension regroupe les connaissances générales, sanitaires et comportementales utiles à la pratique avec l'animal considéré
- **B : bénéficiaire** : cette dimension regroupe des connaissances bio-médico-psychosociologiques et institutionnelles concernant la vie du bénéficiaire et son mode relationnel.
- **P : Pratique** : cette dimension explore les connaissances et l'expertise du ou des intervenants pour l'action considérée
- **EG : Economie Gestion** : cette dimension regroupe l'ensemble des aspects économiques, budgétaires, administratifs et réglementaires utiles à la conduite de l'action.

chercheur	C	C	C	C	C
formateur	F	F	F	F	F
expert	6	6	6	6	6
confirmé	5	5	5	5	5
Intervenant	4	4	4	4	4
débutant	3	3	3	3	3
étudiant	2	2	2	2	2
informé	1	1	1	1	1
naïf	0	0	0	0	0
	M	A	B	P	EG
	Médiation	Animal	bénéficiaire	pratique	Eco-gestion

1.2. Contexte

La prison est un terme générique pour désigner l'ensemble des établissements permettant aux personnes jugées ou en attente de jugement d'être retirées de la société civile. Ces établissements n'accueillent pas les mêmes types de peine, ni les mêmes durées de peine. Chaque établissement a sa propre direction, avec son personnel administratif, de surveillance, etc⁷. Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, avec lequel je travaille, fonctionne en « partenariat » avec l'établissement.

1.2.1. Le centre de Détenion de Châteaudun

Le centre de détention est un « *établissement pénitentiaire accueillant les personnes majeures condamnées à plus d'un an, qui présentent les perspectives de réinsertion les meilleures. Leur régime de détention est orienté principalement vers la resocialisation des détenus.* »⁸

Le centre de détention de Châteaudun⁹ a été ouvert en mai 1991. Il est situé à 500 mètres de la ville de Châteaudun, au cœur d'une zone d'activités. Il accueille des condamnés à des courtes peines en vue de préparer leur réinsertion sociale et leur sortie (il s'agit souvent des fins de peine). Il emploie 185 personnels pénitentiaires et une dizaine de Conseillers d'insertion et de probation. Sa capacité d'accueil initiale est de 601 places. Ces places sont réparties en 457 cellules simples et 70 cellules doubles, s'y ajoutent 16 cellules réparties pour moitié entre le quartier d'isolement et le quartier disciplinaire. Les détenus ont accès à une salle de sport (musculation), une bibliothèque. La population pénale a un âge moyen de 28 ans (en 2010, 53,4% des détenus avaient moins de 30 ans). La majeure partie des peines vont de 6 mois à 3 ans (rarement au-delà de 5 ans) et sont dues essentiellement à des actes de violences volontaires, vols, trafics de stupéfiants. Le centre reçoit uniquement des condamnés hommes adultes de la région parisienne par orientation ou désencombrement des maisons d'arrêt de Blois, Tours, Orléans et Chartres. Il accueille également parfois des détenus de la direction régionale de Rennes. En ce qui concerne les opportunités de travail, les activités en ateliers tournent autour du façonnage, conditionnements, montages, assemblages, petits usinages, métallerie, mécanique. Cela concerne un effectif de 150 détenus sur 601.

⁷ Quelques chiffres et un glossaire (en annexe 6), viennent compléter cette présentation.

⁸ <http://carceropolis.fr> Lexique

⁹ Le centre de détention de Châteaudun dépend de la direction interrégionale de Dijon, selon le découpage du ministère de la Justice. L'établissement est situé dans le ressort de la cour d'appel de Versailles et du tribunal de grande instance (TGI) de Chartres.

1.2.2. Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

Le S.P.I.P est l'instance avec laquelle nous avons mis en place le projet en accord avec la direction du Centre de Détenion. Il est notre interlocuteur privilégié et les Conseillers d'Insertion et de Probation (les C.I.P.) constituent l'équipe avec laquelle nous travaillons. Le S.P.I.P de Châteaudun dépend du S.P.I.P d'Eure-et-Loir¹⁰ dont le siège est à Chartres. C'est avec le directeur du S.P.I.P. départemental que nous avons eu les premiers contacts.

En prison, le S.P.I.P. facilite l'accès des personnes incarcérées aux dispositifs sociaux, de soin, de formation ou de travail. Il apporte l'aide utile au maintien des liens familiaux. Il porte une attention particulière aux problèmes d'indigence, d'illettrisme et de toxicomanie. Il prépare la personne détenue à sa sortie et à sa réinsertion grâce, tout particulièrement, aux mesures d'aménagement de peine. Dans tous les domaines, le S.P.I.P. agit en liaison avec le chef d'établissement qui veille à la conformité des activités aux règles de sécurité de l'établissement et apprécie leur incidence sur l'organisation et l'équipe interne de l'établissement. Pour mener à bien ces différentes missions, il travaille avec les autres personnels pénitentiaires et s'appuie sur un réseau de partenaires institutionnels et associatifs¹¹.

1.2.3. Les détenus – effets de l'incarcération sur la personne

« Dans une prison en Hollande, avant que la prison ne soit remplie de détenus, ils avaient dit à la population locale, pour appréhender la prison : 'Qui est volontaire pour passer 48 h en prison ?' Plein de volontaires ! Alors, ce n'était pas vraiment dans les conditions du détenu... mais quand même enfermés. Alors il y a plein de gens, il me racontait, qui étaient venus avec des livres, des trucs à faire, en disant je vais passer 48 h un peu comme dans un monastère, une retraite spirituelle...et bien aucun, aucun n'a tenu les 48 h ! C'est pour dire combien le fait d'être enfermé est un choc ! »- anecdote rapportée par Brice Deymié, aumônier national des prisons pour la Fédération Protestante de France¹²

¹⁰ Le S.P.I.P. d'Eure-et-Loir intervient dans la mise en œuvre des mesures pénales restrictives ou privatives de liberté pour les personnes résidant sur le département de l'Eure-et-Loir écrouées dans les deux établissements : la maison d'arrêt de Chartres et le centre de détention de Châteaudun. Le siège du S.P.I.P. travaille en partenariat avec la maison d'arrêt, le tribunal de grande instance, la Préfecture, le Conseil Général, la DDASS et les autres partenaires des différents ministères.

¹¹ www.justice.gouv.fr Fascicule « Le service pénitentiaire d'insertion et de probation – Mission : prévenir la récidive »

¹² Projet Imagine – La justice restaurative – www.youtube.com

Lorsqu'une personne entre en détention, elle vit ce qu'on appelle le « choc carcéral » : « *Conséquences individuelles d'une première incarcération. Ressentie d'embrée comme une altération du rapport à soi-même et au monde, elle se caractérise par une intensité qui déborde l'individu. Vécue dans un premier temps dans l'euphorie ou plus souvent dans l'abattement dépressif, elle témoigne de l'excès d'angoisse qu'elle réactive. Cette rupture et la confrontation avec l'univers carcéral se dégagent dans le discours des détenus sous forme de vécu de perte, d'abandon et de carence sinon de mort. Le sentiment de perte d'autonomie dans différents registres (se déplacer librement, manger à son goût, choisir ou éviter certaines fréquentations, disposer d'une intimité et d'une distance relationnelle protectrice suffisantes, s'exprimer ou entreprendre, organiser son temps etc...) accompagne fréquemment celui d'indignité et d'inutilité.* »¹³

« ...Même ceux qui ont visité les prisons de long en large n'ont rien compris à la vie carcérale, à ce qui s'inscrit dans le psychisme d'un détenu et jusqu'en chacune de ses fibres »
- Micha¹⁴

Généralités sur l'univers carcéral :

Le milieu carcéral est habité par la violence : violence envers soi-même, envers les autres, envers l'institution (celle-ci se manifeste par l'automutilation, grève de la faim, agressions, suicide). Le fonctionnement de la prison « infantilise » la personne détenue et la rend dépendante : on décide pour elle de l'heure de la promenade, du moment pour prendre la douche (rarement seul, dans les prisons les plus anciennes), etc. Le milieu carcéral est aussi caractérisé par l'absence d'espace personnel, d'intimité : la personne détenue est sous surveillance permanente, elle doit souvent se laver et faire ses besoins naturels en présence d'un tiers (notons que les cellules individuelles des prisons les plus récentes disposent d'une douche et sanitaires séparés). Le courrier est systématiquement lu, parfois il y a écoute des conversations téléphoniques, à cela s'ajoute l'interdiction d'entretenir des relations sexuelles, les fouilles corporelles (intégrale c'est-à-dire totalement nu, ou non) qui peuvent survenir à tout moment. C'est un lieu où la promiscuité, due à la surpopulation carcérale¹⁵, engendre souvent des tensions et des violences.

¹³ <http://www.carcropolis.fr> Lexique

¹⁴ GUENO J.-P., « Paroles de détenus », p. 31

¹⁵ Au 01/01/2013 : 76798 personnes sous écrou. 12194 personnes en surnombre. 639 détenus dorment sur un matelas posé à même le sol. Chiffres provenant du site consultables sur Carceropolis.fr

*« De telles pratiques portent profondément atteinte à l'intégrité psychologique et morale de la personne. Elles réduisent à néant les repères personnels et relationnels nécessaires à une réintégration dans la société ».*¹⁶

Globalement, un état dépressif s'installe avec les conséquences que cela implique : montée de l'agressivité, tendance suicidaire, perte de projet pour la sortie de prison....la personne détenue survit davantage qu'elle ne vit. Les effets de la détention sont donc multiples et ont un impact sur tous les aspects de la personne :

Physiquement : « *La prison provoque un enfermement sensoriel; tous les sens sont distordus, sauf l'ouïe. Le détenu trouve ses repères en entendant les bruits des clés, les repas, les relèves, le bruit des surveillants. L'enfermement engendre des troubles de l'espace et du temps. C'est un monde de l'intérieur rythmé par sa propre pendule.* »¹⁷ Les personnes détenues ont souvent des problèmes de vue dus à l'enfermement en cellule. A cela s'ajoute des problèmes de sommeil, d'anxiété, d'hygiène, d'alimentation...

Psychologiquement : il faut savoir que beaucoup de personnes détenues ont des problèmes d'ordre psychiatrique (à peu près 80 %, souvent accentués par la détention, inadaptée à leurs pathologies), et engendre des violences (agressions du personnel surveillant et/ou des codétenus)¹⁸. Les phénomènes de décompensation dus à l'incarcération peuvent également se produire. Le risque de suicide est toujours présent, notamment lors des temps judiciaires forts : l'arrivée, le procès, la sortie. L'isolement, l'inaction, l'absence de lien avec l'extérieur, l'absence de projet, sont autant de cause de souffrances psychologiques. Se retrouver face à soi-même dans ces conditions génère souvent de l'angoisse¹⁹. Certains néanmoins parviennent à réaliser un travail sur eux-mêmes leur permettant d'être prêt à se réinsérer à leur sortie. Cependant déprime ou dépression sont monnaie courante.

Socialement : le rapport avec les proches est modifié. Les liens sociaux se perdent peu à peu et il devient difficile de communiquer sur ce qu'on porte en soi. La personne détenue est assistée pour tout, l'heure du réveil, l'heure de la douche, etc. tout est dicté par le surveillant,

¹⁶ Observatoire International des Prisons, « Prisons : un état des lieux » (Ce livre présente et aborde les différents aspects du milieu carcéral), p.201

¹⁷ VASSEUR V., « Médecin chef à la prison de la santé » Le cherche midi, 2000, p.59

¹⁸ Développés lors de l'incarcération : états dépressifs liés parfois à l'incarcération : 66 % ; anxiété généralisée : 33 % ; agoraphobie : 17 %. Voir « Santé mentale » sur carcérropolis.fr

¹⁹ Voir le témoignage de Philippe Auzenet dans son livre « Quand la justice nous casse » Ed. du Sarment, 2001, p.137

ce qui conduit progressivement à la perte d'autonomie, une détérioration de l'estime de soi... A cela s'ajoute des problèmes de violence, de racket dus aux trafics difficiles à gérer, ce qui engendre la peur et le repli sur soi de certains détenus.

Les bénéficiaires du Centre de Détenion de Châteaudun

Je travaille auprès de personnes détenues hommes majeurs, les plus isolés, repliés sur eux-mêmes, sortant peu ou pas de leur cellule. Ils sont souvent fragiles psychologiquement, tous sont marqués par les effets de l'incarcération.

1.2.4. Flica, ma coéquipière !

J'ai choisi d'intervenir avec un chien pour sa proximité avec l'homme, sa facilité à entrer en relation avec lui et à interagir de manière spontanée. J'ai fait appel à Handi'Chiens²⁰, solution qui correspondait le mieux à mes attentes et capacités. Ma coéquipière Flica est une chienne d'accompagnement social parfaitement socialisée, éduquée, habituée à rencontrer tout type de public, à l'aise avec ses congénères. Elle a reçu l'éducation d'un chien d'assistance Handi'Chiens, et connaît les 52 commandes. Elle a été orientée « chien d'accompagnement social/chien visiteur » pour son don naturel d'animatrice et sa capacité à aller facilement vers tout le monde. Golden Retriever de 3 ans, elle est dynamique, enjouée, douce. Son profil convient très bien à ces activités associant l'animal.

« L'animal ne joue pas de rôle, ne se contente pas d'appliquer des 'recettes' apprises pendant une formation. Il met de l'âme dans sa prestation, simplement parce qu'il se sent bien dans sa peau... »²¹



²⁰ Le handicap n'est pas seulement physique et visible, en prison, le handicap est invisible mais bel et bien réel !

²¹ ss dir. VERNAY D., « Le chien partenaire de vie », p. 11

2. PRESENTATION DE LA METHODE

2.1. Hypothèse de travail

L'hypothèse que ce travail va tenter de vérifier est la suivante : il semble que les effets produits par la présence de l'animal permettent à la personne détenue de développer un lien social, de s'ouvrir à l'autre et de se « ré-humaniser ».

2.2. Matériel et méthode

2.1.1. Matériel

Il est constitué de mes lectures (livres et articles sur le milieu carcéral et expériences menées), de témoignages de personnes intervenantes en médiation animale en milieu carcéral depuis plusieurs années, de témoignages du personnel du S.P.I.P. et surveillants du Centre de Détenion. Ces témoignages reposent sur des questionnaires que j'ai élaborés. La matériel est également constitué d'études de cas et de témoignages des premières personnes détenues participants à ces activités associant l'animal.

2.1.2. Méthode

J'ai tenté de répondre à mon hypothèse de travail en analysant les résultats et en les intégrant à ma discussion. Avec les témoignages reçus des personnes travaillant en milieu carcéral, j'ai établi, selon plusieurs thèmes, une comparaison entre mon vécu et leur vécu, afin de voir les points de concordance, ce qui se vérifiait, et/ou au contraire ce qui se différenciait. Les citations de lectures et de ces témoignages constituent les éléments d'argumentation répondant à ma problématique.

IV. RÉSULTATS

1. MISE EN PLACE DE L'ACTIVITÉ

1.1. Mise en place du projet avec le S.P.I.P

Début mai 2012, je rentre du stage de passation Handi'Chiens, accompagnée de Flica ! J'envoie un premier courrier à la direction du Centre de Détenion de Châteaudun ainsi qu'un premier courrier au directeur du S.P.I.P d'Eure-et-Loir. Je n'obtiens aucune réponse... loin de me décourager et convaincue de la pertinence de ce projet, je renvoie un second courrier au S.P.I.P de Chartres. L'été passe, et en septembre je reçois un mail du directeur du S.P.I.P m'informant qu'il est intéressé pour monter le projet à Châteaudun. Il me met alors en contact avec la directrice du S.P.I.P de Châteaudun. Une première rencontre a lieu au Centre de Détenion au mois d'octobre 2012 avec l'équipe du S.P.I.P. Lors de cette rencontre, je présente mon travail, les objectifs visés, l'animal avec lequel j'interviens, et nous échangeons sur les éléments concrets du projet : les questions concernant la chienne (vaccinations, papiers officiels, etc.), les questions concernant les participants : pour quelles personnes détenues, quelle problématique, leur nombre, le rythme des séances, le lieu, la durée, l'évaluation, les objets pouvant entrer en détention, le financement. Je leur remets une Charte des bonnes pratiques pour les activités associant l'animal²². Nous choisissons de mettre en place des séances tous les 15 jours, pour un groupe de trois ou quatre personnes détenues, les plus isolées, ne manifestant pas de problèmes psychiatriques majeurs. Ces personnes sont conviées personnellement par le S.P.I.P. et peuvent également s'inscrire librement en écrivant au S.P.I.P. L'activité a lieu dans une salle du quartier socioculturel, pour une durée de 45 minutes, suivi de 15 minutes de débriefing avec un membre de l'équipe du S.P.I.P. Fin novembre 2012, je rencontre la directrice du S.P.I.P de Châteaudun pour suivre la mise en place du projet. De novembre à janvier, je suis face à un nouveau temps d'attente : le S.P.I.P. doit connaître le budget pour l'année 2013 et avoir l'aval de la direction du Centre de Détenion avant de lancer l'activité. Ces réponses arrivent à la mi-janvier 2013 : les feux sont au vert et nous permettent de commencer l'activité. Une convention détaillée concernant la mise en place des activités est signée par la directrice du Centre de Détenion, la directrice du S.P.I.P. et moi-même. J'interviens en indépendante - statut d'auto-entrepreneur. Le

²² Cette charte a été élaborée par l'association Licorne et Phénix et constitue un fondement éthique pour les A.A.A

financement se fait pour moitié par le S.P.I.P. et pour l'autre moitié par l'association Cap Espérance Cœur de Beauce²³. La première séance a lieu le 14 mars 2013, soit 11 mois après mon premier courrier.

1.2. Déroulement d'une séance

Les séances se déroulent le jeudi matin, tous les 15 jours. Rendez-vous à la porte d'entrée du Centre de Déention quinze minutes avant le début de la séance. Je présente ma carte d'identité (personne n'entre dans un lieu pénitentiaire sans pièce d'identité ni rendez-vous). Avec Flica, nous allons passer un certain nombre de portes et de sas avant d'atteindre le lieu d'activité. Avant de passer sous le portique détecteur, je présente au surveillant la liste des objets que j'ai amenés pour la séance (un inventaire complet a été fourni à l'administration pénitentiaire avant le début de l'activité pour validation). Nous attendons ensuite que la directrice ou un autre membre de l'équipe du S.P.I.P. vienne nous chercher pour nous conduire jusqu'au quartier socioculturel. Nous franchissons une première cour, entrons dans un second bâtiment, celui de l'Administration, ensuite nous franchissons une autre porte et arrivons au poste de surveillance, où la personne du S.P.I.P. reçoit les clés de la salle et les alarmes²⁴. Nous franchissons une autre porte et traversons une seconde cour fermée, avant d'entrer en détention, et de franchir la dernière porte celle du quartier socioculturel (toutes ces portes sont blindées et verrouillées). Autant dire que la séance commence déjà à chaque franchissement de porte, dans les couloirs avec les personnes que nous croisons, le personnel surveillant et les personnes détenues. Arrivées au quartier socioculturel, nous nous installons dans une petite salle ou dans la salle polyvalente et nous attendons l'arrivée des détenus, dont la ponctualité fluctue ! L'attente se fait souvent dans le couloir où nous échangeons avec d'autres membres du personnel et personnes détenues se trouvant dans le quartier. Lorsque nous sommes en salle polyvalente, ces échanges se font avec les personnes détenues en activités dans la salle de musculation juste à côté. C'est l'occasion pour elles de caresser et/ou de jouer avec Flica, de poser des questions. Au fur et à mesure que les participants arrivent, je les salue et leur donne l'occasion de saluer Flica individuellement (souvent en jouant un peu avec elle). Puis nous nous retrouvons en groupe. Notre temps ensemble est constitué de trois moments clés : un moment contact/caresse/toilettage où chacun peut passer un temps privilégié avec la chienne, un moment davantage centré sur l'éducation (comment parler à la

²³ Cette association a pour objectif d'aider les personnes à se réinsérer socio professionnellement.

²⁴ Sorte de talkie-wlakie, permettant de tirer une sonnette d'alarme en cas de besoin, et d'alerter le personnel de surveillance.

chienne, établir le contact avec elle, capter son attention, l'observer, l'apprentissage des 52 commandes, des notions sur le chien, etc.), et nous commençons et finissons par un moment de jeux, de détente, d'échange. Ces moments sont interchangeables, le plus souvent j'adapte le contenu en fonction de ce que les participants partagent ou de ce que Flica propose. Le temps de la séance est l'occasion pour les personnes détenues de parler d'elles, de leurs animaux, d'évoquer un souvenir, ou de parler de leur vie d'aujourd'hui. J'essaie de terminer par un temps de parole où chacun peut exprimer son ressenti et je les invite à un dernier moment privilégié avec Flica où ils peuvent lui dire au revoir à leur manière... Une personne du S.P.I.P nous rejoint en fin de séance, et nous prenons un temps d'échange. Je lui fais part de ce qui s'est vécu, de l'attitude de chaque personne détenue, de certaines paroles. Elle me donne quelques informations me permettant de comprendre mieux la situation de telle ou telle personne détenue et par là-même de voir ce qui pourra être mis en place dans les prochaines séances. Ensuite, elle nous reconduit, porte après porte, jusqu'au bâtiment administratif. Nous repassons par le poste d'accueil, passons sous le portique. Je récupère ma carte d'identité. Nous franchissons la porte, et nous voilà « dehors ».

2. ETUDES DE CAS ET QUESTIONNAIRES

2.1. Études de cas

Le groupe est constitué de 3 détenus, réguliers sur les séances : le premier est venu aux 5 séances, le second et le troisième ont assisté à 3 séances sur 5, et 2 autres détenus sont venus à 2 séances.

Étude de cas n°1. Il s'agit d'un détenu isolé, qui n'ose pas sortir de sa cellule et ne participe à aucune activité, fragile psychologiquement. La directrice du S.P.I.P l'a convié à l'activité, pensant que cela pourrait le motiver à sortir, elle n'est pas du tout certaine qu'il franchisse le pas... Nous le retrouvons dès la première séance : il accroche de suite avec la chienne, la fait jouer, semble avoir l'habitude des chiens. Il entre facilement dans la discussion avec moi et avec les autres détenus, parle de ses chiens. A la deuxième séance, il arrive stressé. Il s'est fait insulter et à peine arrivé, il pense déjà à comment va se passer son retour en cellule. Finalement, en quelques minutes, il « entre » dans la séance, caresse la chienne, dit combien il a été apaisé par la première séance, il aimerait avoir la chienne en permanence avec lui car elle lui permet d'être moins angoissé. Il dit son impatience de revoir Flica. La séance se déroule pour le mieux. Un autre participant lui propose de le raccompagner. Lorsque nous

arrivons pour la troisième séance, il est déjà au quartier socioculturel et nous attend. Il est très expressif, et montre beaucoup d'affection pour Flica. Il est très investi pendant la séance, expliquant aux autres détenus certaines commandes ou comment s'y prendre avec la chienne. Il est très présent, à l'écoute. A la fin de la séance, nous avons un temps d'échange, où il exprime les bénéfices de notre présence en des termes très fort : la venue de Flica est attendue, elle lui redonne espoir, goût à la vie, le remet sur le droit chemin, les mots ne suffisent pas pour nous remercier, etc. Il part avec les larmes aux yeux. Quatrième séance, il a été convoqué plus tardivement que les autres et arrive un peu en retard, il me salue ainsi que les autres détenus, va à la rencontre de Flica mais se montre beaucoup moins expressif, moins investi affectivement. Il dit cependant avoir toujours la photo de Flica (je le leur avais donné à la 3^{ème} séance) dans sa cellule, et la conserver soigneusement. Entre la 3^{ème} et 4^{ème} séance, il a passé quinze jours en unité spéciale de soins. Présent à la 5^{ème} séance (en salle polyvalente), il est de nouveau bien présent, il accomplit un parcours avec Flica, sans difficulté. La chienne pose sa tête sur son genou naturellement. A la fin de la séance, il reconnaît que la fois précédente, il n'était pas bien, et que le fait d'avoir revu Flica l'a aidé à reprendre ses marques.

Étude de cas n°2. Cette personne détenue est de nature plus réservée, elle a participé à la première séance, a été absente à la seconde (malade) et est revenue à la 3^{ème} et 4^{ème}. Elle a rapidement accroché avec Flica et me pose beaucoup de questions sur l'éducation du chien, elle s'émerveille à chaque séance de l'obéissance de la chienne. Elle parle de son chien, le compare avec Flica. Elle s'investit dans chaque séance à tous les niveaux : auprès de Flica dans les échanges avec moi et les autres détenus. Elle attend la venue de Flica avec joie. Absente à la 5^{ème} séance.

Étude de cas n°3. Cette personne détenue n'était pas présente à la 1^{ère} séance car en isolement. Elle a participé à la 2^{ème} séance et a continué à venir. Elle est peu expressive, est plus dans l'observation, dans l'écoute. Elle est cependant très présente dans l'activité et dans les échanges avec moi et les autres. Au fil des séances, elle arrive à tisser un lien de plus en plus proche avec la chienne, elle la masse en douceur, met plus le ton quand elle lui parle, et son visage devient de plus en plus expressif (regards, sourires...). Elle attend la venue de Flica avec joie. Absente à la 5^{ème} séance.

Les échanges sont faciles, fluides. Les séances se déroulent paisiblement et il est même toujours un peu difficile de conclure car ils ne sont pas du tout pressés de quitter les lieux. Ils nous remercient systématiquement avant de partir et se montrent tous très respectueux de la chienne.

2.2. Questionnaires

Dans le but de sonder et de recueillir les témoignages de différentes personnes concernées par le travail en milieu carcéral, j'ai conçu trois questionnaires (voir annexe 1) : le premier pour les intervenants en médiation animale en milieu carcéral, le deuxième pour les personnes du S.P.I.P, et le troisième pour le personnel surveillant.

5 intervenants en Médiation Animale ont été sollicités, j'ai obtenu deux réponses (Patricia Arnoux et Chloé Zimmer-Bau - toutes deux travaillant à la Maison d'Arrêt de Strasbourg). J'ai eu un contact téléphonique avec les 3 autres personnes (avant l'envoi du questionnaire) : Emmanuel Doumalin (association Umanima - Prison de Rennes), Catherine Mercier (psychologue - Prison de Rennes) et Martine Pizzetta (association Présence Animale – prison de Chambéry). Elles m'ont donné oralement des éléments de témoignage que j'ai retrancrit (voir annexe 3).

Pour le S.P.I.P, j'ai reçu les réponses du directeur du S.P.I.P départemental, de la directrice du S.P.I.P de Châteaudun, et d'une conseillère d'insertion et de probation de Châteaudun. Pour le personnel surveillant, sur deux questionnaires, une réponse reçue.

Les réponses à ces questionnaires sont mises en intégralité en annexe 2, et sont citées en partie dans ma discussion.

J'ai également eu un temps d'échange avec les trois bénéficiaires décrits dans les études de cas, à partir de la question suivante : « qu'est-ce que vous apporte ou provoque en vous, la présence de Flica ? » Leurs réponses sont retrancrites en annexe 4.

V. DISCUSSION

1. LA MISE EN PLACE, LIMITES ET DEFIS

« La fraternité est bien de ne jamais désespérer de l'humain et de ne jamais permettre à l'humain de désespérer de lui-même, car punir pour punir ne sert à rien si on n'aide pas le détenu, qui reste d'abord un homme, à prendre le chemin de l'intime connaissance de lui-même, première étape de l'apprentissage de 'l'autre' qu'il ne faut pas blesser, léser ou tuer, mais aimer »²⁵.

1.1. Mise en place

La mise en place concrète sur le terrain est longue et demande patience et persévérance, et vient tester notre motivation profonde à vouloir intervenir dans ce milieu.

Les protocoles administratifs sont compliqués et longs. Le S.P.I.P. est le premier interlocuteur, mais il n'est pas l'instance décisionnelle finale. Le projet doit être accepté par la direction de l'établissement. Or les priorités des uns et des autres sont différentes, et elles sont à respecter. Patricia Arnoux témoigne « *c'est un long travail de préparation en partenariat avec la direction et le personnel* » (elle travaille avec le S.P.I.P., les psychologues, les gradés de bâtiment). En tant qu'intervenante, cela me demande aussi d'être initiée et de m'initier au fonctionnement du milieu carcéral, des règles à respecter, ne serait-ce que pour pénétrer dans l'enceinte de la prison.

Mes démarches ont été largement facilitées par la détermination des directeurs des S.P.I.P de Chartres et de Châteaudun, convaincus de l'intérêt d'une telle activité. Ils ont pris le relai pour présenter le projet à la direction et conseil d'administration du Centre de Détention et persévérer jusqu'à l'obtention d'une réponse. Une convention a été élaborée, non sans peine et signée entre les trois parties : le S.P.I.P., le centre de Détention et moi-même. Une des difficultés dans l'écriture de cette convention a été de penser à la réalité de cet univers afin de poser les bonnes protections. La mise en place de ce projet a été saluée : « *Des retours positifs des C.P.I.P.²⁶, des détenus, mais également des autorités judiciaires, procureur, présidente et*

²⁵ DUCOURNEAU, « L'autre combat », p.48

²⁶ Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

JAP²⁷, ainsi que du préfet. La direction interrégionale soutient également ce projet. »
(Directeur du S.P.I.P. départemental)

Un premier article est paru dans la presse régionale suite à notre première séance (voir annexe 7), cela a permis à un plus grand nombre de personnes de prendre connaissance de ces activités. Les retours ont été très positifs. Le test était de voir si les personnes détenues seraient présentes à la deuxième séance, test positif puisque les personnes sont revenues. Pour le moment une seule personne détenue a assisté aux 5 séances, les autres ont été absentes deux fois (isolement, maladie...). La « fidélité » aux activités avec l'animal se vérifient dans les expériences menées dans les autres prisons (souvent les personnes détenues abandonnent rapidement les activités).

Concernant les bénéficiaires, la taille du groupe de participants ne dépasse pas 4 personnes. A Strasbourg, Chloé Bau-Zimmer travaille avec un groupe de 5 personnes, à Rennes, Catherine Mercier a un groupe de 6 personnes, tandis qu'Emmanuel Doumalin travaille en individuel. Les séances sont en général de 45 minutes à une heure pour un groupe, et de 20 à 30 minutes en individuel (cf. Chloé Bau-Zimmer et Emmanuel Doumalin). La participation à l'activité, à Strasbourg, se fait sur demande motivée et par envoi par d'autres professionnels (psychologue, assistante sociale...). Ce qui est également notre cas. Dans tous les établissements, l'accueil des personnes détenues est toujours positif. Pour ma part, je suis toujours accueillie avec respect et reconnaissance, les échanges avec les personnes détenues sont simples.

Concernant Flica, je l'avais emmenée une première fois, hors séance, pour observer son comportement dans cet univers. Dès la deuxième séance, elle avait pris ses repères. Elle se montre à l'aise, ce qui est la première condition pour travailler avec nos chiens en milieu carcéral.

Le temps de bilan en fin de séance avec un membre du S.P.I.P. est un moment important. Il me permet de dire ce qui s'est vécu (pour les personnes détenues, pour Flica, pour moi), de porter une première analyse sur les attitudes, les paroles. L'échange avec une personne qui suit régulièrement les personnes détenues m'est indispensable, cela me permet de comprendre certains comportements ou situation. Ce temps de bilan me permet également de replacer l'activité et son sens dans le quotidien de ces personnes. Au-delà de ces échanges, je dialogue avec l'aumônier protestant qui connaît bien cet univers et les problématiques des personnes détenues ; et je peux poser mes questions aux autres intervenants en médiation animale.

²⁷ Juge d'Application des Peines

1.2. Limites et défis

Le positionnement. Comme j'ai eu l'occasion de le définir en présentant le contexte, la mission du S.P.I.P. au sein du centre de détention est différente de la mission du personnel pénitentiaire, et de fait les priorités des uns et des autres diffèrent. La priorité du personnel pénitentiaire est la garde et la sécurité, la priorité du S.P.I.P. est l'accompagnement du détenu en vue d'une réinsertion sociale. En tant qu'intervenante extérieure, je me dois de connaître et de respecter les limites du système. La cohabitation de ces deux missions est parfois limitante et en même temps un défi puisque absolument complémentaire. Un centre de détention fonctionne différemment d'une Maison d'Arrêt, et ne permet pas les mêmes actions. A Rennes et Strasbourg, les intervenants en médiation animale travaillent à la fois avec le S.P.I.P et avec le personnel surveillant. A Strasbourg, elles travaillent avec les gradés de bâtiment, les psychologues, le S.P.I.P. A Châteaudun, pour le moment, nous travaillons uniquement avec les C.I.P. La détention est très souvent sous tension, ce qui renforce la nécessité de respecter l'espace assigné.

Des réticences... Apporter un mieux être par l'animal, vouloir développer le lien social, tel que nous l'avons défini avec le S.P.I.P., n'est pas forcément toujours bien accueilli par le personnel chargé de la surveillance. Ils se posent la question de l'efficacité de la présence du chien, des bénéfices. Les premiers retours du personnel de surveillance sont, d'après les expériences, rarement positifs. A Châteaudun, le directeur du SPIP témoigne «...*des retours négatifs au tout début de la part des personnels de surveillance, quant à l'utilité et au coût...* », une C.I.P. écrit : « *Du scepticisme de la part de certaines personnes* ». Patricia Arnoux relève parmi les obstacles, les défis : « *Le personnel au départ retissant, la tension du milieu et la 'lourdeur émotionnelle'* ». Le seul témoignage recueilli d'un surveillant de Châteaudun a été celui de l'accueil qui n'assiste pas à l'introduction de la chienne en détention. Ses mots confirment l'attente, l'enjeu : « *cette activité associant un animal doit logiquement avoir un impact positif sur le comportement de la population pénale* ». Martine Pizzetta est intervenue avec sa chienne à la prison de Chambéry dans le cadre de la formation à la réinsertion, elle témoigne de cette difficulté à informer le personnel. Il n'était pas informé, du coup pas partie prenante, d'où une ambiance souvent tendue.

Les témoignages émanant de la prison de Rennes sont plus encourageants²⁸. Emmanuel Doumalin circule dans la Maison d'Arrêt et se rend dans les cellules. Le fait que le personnel participe à l'activité avec les personnes détenues contribuent à un accueil plus positif. C'est un défi véritable de faire connaitre cette activité au sein de l'établissement, car de cette connaissance découle une mise en place sereine et pérenne...

Une seule coéquipière ? Nous avons choisi de limiter le groupe de participants à 3 détenus, je travaille avec un seul animal, ce qui demande une certaine gestion du temps pour que chaque personne puisse avoir un temps individuel avec Flica. Sur 601 détenus, l'activité touche un nombre infime de personnes. La liste d'attente existe déjà (comme dans les autres expériences menées ailleurs). A Strasbourg, le fait d'avoir un local destiné à la présence permanente d'animaux, avec possibilité pour les détenus de venir les voir, et de s'en occuper au quotidien semble être une piste très intéressante à développer. Patricia Arnoux et Chloé Bau-Zimmer travaillent avec leurs chiens. Patricia Arnoux a commencé en y associant un cochon d'inde et une tourterelle. Chloé Bau-Zimmer travaille aussi avec un chat, un lapin et un cobaye. A Rennes, Emmanuel Doumalin intervient avec son chien, golden retriever, en individuel. Catherine Mercier intervient avec deux chevaux. A mon niveau, c'est intéressant de voir le lien unique que chacun tisse avec Flica, selon sa personnalité ; cela demande à Flica de s'adapter à des personnes différentes en peu de temps (surtout pour le travail des commandes). La question de l'introduction d'un second animal se posera rapidement si l'activité se développe. Pour le moment nous relevons ce défi de favoriser ces temps d'échanges tout en veillant constamment au bien être de chacun !

Une chienne Handi'Chiens ? Patricia Arnoux a commencé avec un chien de cette association, et Chloé Bau-Zimmer travaille également avec un chien Handi'Chiens. Pour sa part Emmanuel travaille avec un chien qu'il a lui-même éduqué, ce qui était le cas également de Martine Pizzetta. Les expériences sont donc diverses et variées ! Le travail avec Flica m'amène à deux réflexions : les personnes détenues qui participent à l'activité, possèdent des chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, Berger Belge, Rottweiler, Doberman, Boxer...Flica ne correspond donc pas du tout naturellement à leur type de chiens ! Pourtant, elles ont adhéré de suite. L'apparence de la chienne et le travail spécifique du chien d'assistance constituent une réelle différence, tout en leur permettant de faire le lien avec leurs chiens. D'autre part, le fait que Flica soit une chienne d'assistance, nous permet de travailler des commandes spécifiques

²⁸ Voir les témoignages de Catherine Mercier et Emmanuel Doumalin en annexe 3

appréciées par les personnes détenues. J'ose ici faire référence au travail entrepris dans les prisons aux États-Unis, où des personnes détenues deviennent par exemple « familles d'accueil » des futurs chiens d'assistance. De tels projets sur le long terme donnent aux personnes détenues un but, le sentiment d'utilité, les valorise, les mettent en lien avec l'extérieur et suscitent parfois des vocations ! Ces expériences sont intéressantes et méritent réflexion.

Des situations de vie compliquées... « *En prison, les sentiments et les émotions s'exacerbent, c'est pourquoi l'intervention culturelle demande non seulement une écoute et une grande disponibilité de la part des intervenants, mais aussi une éthique car il s'agit de travailler avec des personnes fragilisées par l'enfermement* ».²⁹

L'apport de l'animal est indéniable et produit des effets visibles quasi-immédiats. Néanmoins, la population carcérale concentre un certain nombre de difficultés et de fragilités, dues à des histoires de vie difficiles, des problèmes d'ordre psychologique voir psychiatrique et aux effets de l'incarcération. La présence du chien est donc un apport, un soutien, mais les situations restent profondément difficiles et les aléas de la vie en détention sont nombreux (isolement, maladie, autres activités). Dans mon étude de cas n°1, j'ai parlé de cette personne détenue très attachée à Flica qui était plus en retrait à la quatrième séance suite à un séjour en unité spéciale. Cela concerne aussi l'absence des deux personnes détenues (études de cas n°2 et 3) à la 5^{ème} séance. Il nous faut alors attendre la séance suivante pour connaître les raisons !. Je rejoins Patricia Arnoux qui termine son témoignage par ces mots : « *Rester humble ; on reçoit autant que l'on donne* ».

Faire perdurer le projet... Patricia Arnoux a commencé en 2008, et en 2 ans, elle est passée de 4h mensuelles à 15h par semaine, elle voit en moyenne 200 détenus par an. A Rennes, l'activité se poursuit, elle a été financée de août 2011 à août 2013 par la Fondation A. et P. Sommer. A Châteaudun, l'activité débute et concerne pour le moment 5 personnes détenues. Ma réflexion se base donc sur une expérience de 4 mois à peine...Le projet est conduit pour 2013...et après ? La question de la poursuite du projet se posera, la question du financement également...Faire perdurer le projet, c'est à la fois le rendre accessible à un maximum de personnes détenues, c'est aussi avoir l'audace de croire que les activités associant l'animal pourront à terme s'inscrire dans le projet institutionnel de l'établissement. Faire perdurer le projet, c'est avoir l'audace de croire que de telles initiatives d'introduction de l'animal en

²⁹ SIGANOS Florine, « L'action culturelle en prison », e-book : emplacement 1993 et 2007

milieu carcéral pourront être entreprises dans bien d'autres centres de détention et maisons d'arrêt !

2. LES EFFETS DE LA PRÉSENCE ANIMALE

2.1. Les effets sur la détention

En entrant pour la première fois en détention avec Flica, nous avons croisé un surveillant qui en voyant la chienne a dit « *un chien en détention ! Ça fait du bien ! C'est la vie* ».

Le changement d'atmosphère

Ces quelques mots résument le premier effet : le changement d'atmosphère qu'apporte la présence animale. Lorsque nous sommes arrivées au quartier socioculturel, cette « nouveauté » a suscité beaucoup de curiosité et une espèce d'euphorie collective ! Voir surgir une chienne en détention, qui vient vous solliciter pour jouer à la balle, provoque un effet de surprise... Le surgissement d'un ailleurs, hors des murs, hors du temps, une rencontre impromptue, au milieu d'un quotidien réglé comme du papier à musique ! L'effet de la présence animale en détention rend « *L'atmosphère plus détendue, plus 'joyeuse'. Le regard des personnes détenues s'ouvre et s'éveille. C'est un levier d'action pour entamer la prise en charge des personnes détenues* » témoigne la directrice du S.P.I.P. L'expérience de Patricia Arnoux le confirme : « *pour le personnel, un rayon de soleil, un 'petit plaisir quotidien' et pour certain, une autre façon d'aborder les détenus* ». « *Voir le chien passer dans les couloirs est apprécié et permet de détendre un peu l'atmosphère, parfois pesante. Le chien permet aussi d'amener un autre regard sur le détenu...* » Chloé Zimmer-Baue. Martine Pizzetta est intervenue avec sa chienne plusieurs mois à la prison de Chambéry dans le cadre de la formation à la réinsertion, elle témoigne elle aussi du changement d'atmosphère, d'ambiance en présence de sa chienne, un moment plus détendu, un bien-être pour les détenus.

L'apaisement

Les témoignages sur cet effet sont unanimes : aussi bien dans notre expérience récente à Châteaudun que pour les intervenants à Strasbourg ou Rennes. Personne n'a témoigné d'un effet contraire! « *J'ai noté, immédiatement, un certain apaisement de la détention, un calme, mais également une attitude différente des personnels croisés et des détenus (...) J'ai été réellement bluffé lors de ma présence à l'installation de la deuxième séance, concernant*

l'apaisement de la détention juste par la présence de Flica » témoigne le directeur du S.P.I.P. départemental. A la Maison d'Arrêt de Strasbourg « les choses ont changé dans leur quotidien : détenus plus calmes, ambiance moins lourde, dialogues plus fréquents »³⁰.

L'atténuation des barrières

En présence de la chienne, on ne parle plus en tant que détenus ou surveillants, mais en tant que personne face à un animal. Les hommes se rencontrent autour d'un essentiel : leur humanité révélée par l'animal ! « *Les mineurs découvriraient que les 'matons' n'étaient pas des brutes qu'ils pouvaient aimer un animal ; les surveillants, que leurs têtes brûlées pouvaient être émues par une boule de poils ; l'animal devenait un véritable 'médiateur'* »³¹. Nous observons cet effet lors de nos séances, surtout lors du moment d'accueil et d'échanges dans le couloir, où nous sommes tous réunis autour de Flica.

2.2. Les effets sur les détenus

Apaisement et présence bienfaisante.

C'est le premier effet quasi immédiat, vécu très fortement par les personnes détenues (ce qui a un effet immédiat sur la détention). Cet effet se vérifie dans toutes les expériences de médiation animale menées en milieu carcéral. A Strasbourg, l'un des détenus témoigne : « *J'aime m'occuper de mon cochon d'Inde, ça m'apaise, c'est comme si j'étais ailleurs* »³². A Châteaudun, les trois participants ont utilisé ces mêmes mots : « *ça apaise* » ou « *ça m'apaise* », ou encore « *ça me pose* ». La présence de Flica fait baisser les tensions, leur procure un calme intérieur. Un détenu de la Maison d'Arrêt de Rennes répond à la question « comment vous sentez-vous la séance terminée ? » : « *comme si j'avais pris un médicament relaxant, enfin un antidépresseur qui relâche tout, je me sens bien* »³³. Ainsi la présence de l'animal apporte paix, réconfort, espoir...³⁴

Cette présence bienfaisante permet également d'amorcer un travail sur soi. Chloé Bau-Zimmer témoigne d'un travail fait avec un mineur, et qui a été malheureusement interrompu, « *la capacité qu'avait ce mineur à travailler sur lui a pu être reconnue par les personnes qui*

³⁰ In Paris Match, p.42

³¹ Ibid, p. 42

³² In Paris Match, p.40

³³ In <http://zoothérapie.asso.fr/milieu-carceral>. Extrait du reportage ARTE, Global Mag, l'AZBR au Centre Pénitentiaire de Rennes – 9 juin 2011.

³⁴ Au même titre que la spiritualité. Les personnes détenues participants à l'aumônerie protestante témoignent que le temps de culte leur apporte : apaisement, paix intérieur, espoir, bien à l'intérieur. Des effets similaires à ceux de la présence animale.

le suivaient alors que rien auparavant ne le laissait l'envisager ! », Patricia Arnoux confirme que pour les détenus, ces activités peuvent constituer un début de travail sur soi. Emmanuel Doumalin témoigne du cas d'un détenu isolé, qui suite aux visites du chien, est sorti de sa cellule et a repris une formation, et a pu aller de l'avant !

Libération de la parole

Chloé Bau-Zimmer témoigne : « *la présence des animaux permet d'instaurer un cadre dans lequel les échanges sont facilités* ». L'aspect dialogue, les échanges se font vraiment naturellement, il y a une réelle écoute, je remarque pendant les séances qu'ils essaient de comprendre ce que l'autre veut dire, il y a une entraide spontanée quand l'un est en difficulté face à la chienne, les autres apportent une explication, un conseil. C'est aussi l'occasion pour eux d'évoquer des « sous-venir », des liens avec leur vie « dehors » et aussi des « avenir », l'« après » : l'éducation de leur chien, le chien qu'ils aimeraient avoir à leur sortie... C'est un lieu neutre où l'expression des émotions, la parole, peuvent se faire plus sans crainte du jugement.

Stimulation à l'action et sens de la responsabilité

La présence animale permet également de travailler la notion de responsabilité. « *Cette notion de responsabilité, explique Patricia, est essentielle pour qui a le sentiment de n'avoir que des échecs derrière lui. Là, pour la première fois il fait quelque chose de bien, de valorisant* »³⁵. Romain Brasseau ajoute « *Le bilan est plus que positif. Il confirme que l'animal pacifie les relations entre humains, soulage les souffrances, éveille la conscience du détenu en développant son sens des responsabilités* »³⁶.

Catherine Mercier, psychologue, intervenant avec le cheval à la prison de Rennes, témoigne que cette présence animale apporte des bienfaits sur le plan de l'autonomie et de l'estime de soi³⁷. Je n'ai pas encore reçu de réel témoignage quant à cet effet, néanmoins il est indéniable que l'activité et la présence de Flica a un effet stimulant, et pousse à entreprendre des actions, et de fait, les rend responsable.

³⁵ Ibid., p.42

³⁶ Ibid., p.41. R. Brasseau est le président de TAAC (The Animal Affinity Club) qui aide à pérenniser l'initiative « médiation animale » en prison.

³⁷ Atelier avec le cheval, 6 détenus et 2 chevaux. Le personnel participe avec les détenus.

Lien affectif

Les détenus s'attachent très rapidement et fortement à l'animal. « *L'animal devient pour chaque détenu un être vivant unique avec lequel il noue un lien singulier, créée une alliance de vie et réaccorde son humanité* »³⁸. Notre venue est devenue un rendez-vous que les détenus comparent à un parloir. Ils se réveillent en se disant « *Tiens aujourd'hui, y'a Flica, je vais voir Flica, ça motive* ». L'un d'entre eux ajoute que c'est même mieux qu'un parloir, parce que le chien ne parle pas, et il y a donc moins de risque que ça finisse par une dispute. Ils se réjouissent à l'idée de la revoir. Tous trois ont accroché la photo de Flica dans leur cellule, à côté de celles des membres de leur famille... ce lien se tisse très vite car le milieu carcéral est plutôt un désert affectif.

Patricia Arnoux témoigne d'un moment fort : « *un gars tatoué, fort et impressionnant physiquement, qui tombe à genou en pleurant en voyant mon chien... il se relève et dit merci* ». Pour Emmanuel Doumalin, la présence animale en milieu carcéral permet de « *recréer un lien affectif avec un être vivant en qui le détenu peut avoir entière confiance (l'animal ne porte pas de jugement). Le détenu peut alors s'autoriser des contacts affectifs, se laisser aller à exprimer ses émotions, ses fragilités, sans prendre le risque de perdre son statut vis-à-vis de son environnement (...) il perçoit qu'il a de l'importance pour l'animal (...) en donnant de la valeur à l'animal, les personnes incarcérées retrouvent également le respect d'elles-mêmes, en se responsabilisant, en se donnant un rôle* »³⁹.

2.3. Développement du lien social

« *Placer quelqu'un entre quatre murs n'est pas seulement le meilleur moyen de le condamner à tourner en rond, c'est aussi boucher tous ses horizons* » - Véronique Vasseur⁴⁰

L'activité associant l'animal permet au détenu de sortir de sa cellule, de se retrouver avec d'autres personnes et d'autres personnes détenues, dans un espace « neutre ». En cela la présence du chien ouvre déjà une porte vers la socialisation ! Elle ouvre l'horizon, libère l'espace. La présence de l'animal permet une distanciation facilitant la socialisation : « *En introduisant la relation avec un animal on permet au détenu de trouver à s'exprimer, à reconstruire une relation dans laquelle il n'y a aucun jugement, réel ou supposé, qui le mettrait en échec... cela va lui permettre de retrouver les codes de la relation à l'autre, dans la distance, les gestes, les mots, et les émotions, et qu'il pourra à terme, les réinvestir dans*

³⁸ In <http://www.taac.fr> Résumé du programme « humaniser la prison »

³⁹ In <http://zoothérapie.asso.fr/milieu-carcéral>

⁴⁰ VASSEUR V., MOUESCA Gabriel, « La prison doit changer la prison va changer avait-il dit », p.220 et 216

une relation à l'autre, humain, cette fois ».(Directeur SPIP départemental). Séparer pour mieux réunir, distancer pour mieux relier. « *La médiation animale permet, au fur et à mesure des séances, de recréer des relations sociales en utilisant l'animal comme objet transitionnel, comme vecteur d'échange* »⁴¹. « *Lorsque la relation est compliquée, l'animal peut alors servir de média, de catalyseur de la relation, puis de vecteur vers une relation d'humain à humain* »⁴².

Ouverture de l'horizon. La présence de l'animal permet d'expérimenter des liens sociaux basés sur le respect, l'écoute et l'accueil de chacun...tel qu'il est ! Afin d'aller vers plus de soi-même et de retrouver le goût des autres...

Je parle souvent aux personnes détenues des autres bénéficiaires que je rencontre l'après-midi, comme les personnes âgées, ils me disent alors « *Ah oui, ces personnes là aussi ça doit leur faire du bien...* »

⁴¹ In <http://zoothérapie.asso.fr/milieu-carceral>

⁴² GIRARD S., «Atout cœur – ou comment un médiateur vivant vient reposer la question du transfert dans le soin psychothérapeutique», p.73

VI. CONCLUSION

*« Il faut toujours avoir assez d'audace pour transformer nos 'à quoi bon'
en 'pourquoi pas' » François Garagnon*

Le point de départ d'une action trouve souvent ses racines dans une interrogation...la mienne était de savoir si la présence du chien en milieu carcéral pouvait constituer une aide à la socialisation ? Pour répondre à cette interrogation, j'ai étudié les effets de la présence animale en milieu carcéral. Mon hypothèse était que la présence de l'animal permettrait au détenu de développer un lien social, de s'ouvrir à l'autre et de se « ré-humaniser ». J'ai nourri ma réflexion par des lectures, j'ai réuni un certain nombre de témoignages de personnes présentes en milieu carcéral. J'ai mis en lien les résultats obtenus avec mes propres observations et expériences. Cela m'a permis d'argumenter les différents points de ma discussion tels que les limites et défis de la mise en place d'activités associant l'animal en milieu carcéral et les effets de la présence animale dans ce milieu. Mon hypothèse s'est ainsi trouvée confirmée : l'animal est réellement un médiateur favorisant le lien social. Par sa présence en détention et auprès des personnes détenues, le chien permet et facilite les liens entre le personnel et les détenus et les détenus entre eux. Il apaise, il donne En-Vie d'aller vers soi, vers les autres, vers l'avenir. Il redonne estime de soi, il responsabilise, il valorise et permet une ouverture sur l'extérieur. Ce qui se vit au Centre de Détenzione de Châteaudun se vit déjà dans les prisons de Strasbourg et de Rennes depuis plusieurs années...A quand l'extension de cette expérience à une majorité d'établissements pénitentiaires ? Les effets bénéfiques de la présence animale en milieu carcéral résonnent comme une invitation offerte à TOUS à changer de regard sur cet univers, et à y laisser entrer la Vie...grâce à la présence de l'animal !



43

⁴³ Cette linogravure d'André Verstappen a pour titre « Changement de regard », elle se lit de droite à gauche : des ronces et des barbelés on passe à des mains ouvertes et à des plantes vivantes

VII. BIBLIOGRAPHIE

Livres et articles :

- Auzenet Philippe (2001), « Quand la justice nous casse », Ed. du Sarment
- Bible du Semeur (2000), Ed. Excelsis
- Ducourneau J.-Y. (2013), « L'autre combat», Ed. des Béatitudes
- Girard Sandra (2010), « Atout cœur - ou comment un médiateur vivant vient reposer la question du transfert dans le soin psychothérapeutique », Institut d'Etudes en EmètAnalyse, Mémoire.
- Guéno Jean-Pierre (2000), « Paroles de détenus », Ed. Librio
- Observatoire International des Prisons – section française (2000), « Prisons : un état des lieux », Ed. L'esprit Frappeur
- Ollivry Maryvonne, « Des animaux pour oublier les barreaux » - in Paris Match – Juin 2011, p.39-42 : consultable sur le site TAAC
- Siganos Florence (2008), « L'action culturelle en prison – pour une redéfinition du sens de la peine », Ed. L'Harmattan
- Vasseur Véronique (2000), « Médecin chef à la prison de la santé », Ed. Le cherche midi
- Vasseur Véronique, Mouesca Gabriel (2011), « La prison doit changer la prison va changer avait-il dit », Ed. Flammarion
- Vernay Didier (ss dir-2003), « Le chien partenaire de vie », Ed Erès

Sites Web :

- Lexique, in : <http://www.carcropolis.fr>
- Annuaire, in : <http://www.justice.gouv.fr>
- Activités de Patricia Arnoux (association Evi'dence) à la prison de Strasbourg in : <http://www.evi-dence.fr>
- Association Handi'Chiens in : <http://handichiens.org>
- Activités de Martine Pizzetta in : <http://www.presence-animale.fr>
- Activités d'Emmanuel Doumalin (association UMANIMA) in : <http://zooetherapie.asso.fr/milieu-carceral>
- TAAC -Programme de médiation animale en milieu carcéral in : <http://www.taac.fr/nous-agissons/humaniser-la-prison/>
- Licorne et Phénix : <http://licorneetphenix.over-blog.com>
- Projet Imagine – « La justice restaurative » in : <http://www.youtube.com>

VIII. ANNEXES

Annexe 1

Questionnaire pour les intervenants en médiation animale en milieu carcéral :

- Depuis combien de temps intervenez-vous en milieu carcéral dans le cadre de la médiation animale ? Comment a commencé cette activité ? (avec quel animal, quel type d'activités, combien de détenus, lieu, avec quel membre d'équipe, etc.)
- Comment s'est mis en place ce programme ? Avec quels partenaires en dehors et/ou au sein de la prison ? Y a-t-il eu des « objectifs » visés sur le court, moyen ou long terme, si oui lesquels ?
- Comment sont inscrits les participants à l'activité ? (démarche libre, vu avec des membres du personnel, etc. – groupe, âge, selon les besoins ?)
- Y a-t-il des objectifs « personnalisés » selon les détenus, si oui, pouvez-vous citer quelques exemples ?
- Décrivez une séance type (protagonistes, durée, lieu, activités...)
- Les fruits de votre action : ce que vous avez pu observer comme bénéfices pour les détenus ? Pour le personnel ? Pour vous ?
- Un souvenir particulier, marquant ?
- Les obstacles, les défis... ?
- Quelques conseils pour ceux/celles qui débuteraient la MA en milieu carcéral ?
- Un message à faire passer aux acteurs de la Médiation Animale ?
- Un message à faire passer plus largement ??!

Questionnaire pour le S.P.I.P. :

- Pourquoi avoir tenté cette expérience de la médiation animale au Centre de Détenion de Châteaudun ?
- L'apport du chien en milieu carcéral : l'expérience vient tout juste de commencer...cependant, pouvez-vous déjà observer des effets ? (atmosphère, réactions des personnels, des détenus, etc.)
- En quoi ces activités associant le chien est-il différent des autres activités proposées au sein du Centre de Détenion ?
- Avez-vous eu des « retours » ? Si oui, précisez de quel ordre.

Questionnaire pour le personnel surveillant :

- L'apport du chien en milieu carcéral : l'expérience vient tout juste de commencer...cependant, pouvez-vous déjà observer des effets ? (atmosphère, réactions des personnels, des détenus, etc.)
- En quoi ces activités associant le chien est-il différent des autres activités proposées au sein du Centre de Détenion ?
- Avez-vous eu des « retours » ? Si oui, précisez de quel ordre.
- Votre avis nous intéresse : vos commentaires libres...

Annexe 2

Questionnaire « La médiation animale en milieu carcéral »

ZIMMER-BAUE Chloé, Intervenante en médiation animale (Master de Psychologie) à la prison de Strasbourg.

Depuis combien de temps intervenez-vous en milieu carcéral dans le cadre de la médiation animale ? Comment a commencé cette activité ? (avec quel animal, quel type d'activités, combien de détenus, lieu, avec quel membre d'équipe, etc.)

J'interviens à la MA de Strasbourg depuis mars 2011. J'y travaille avec Canaille, chien d'assistance qui m'est confié par Handi'chiens, et d'autres animaux qui m'appartiennent (chat, lapin, cobaye) ou qui appartiennent à l'association Evi'dence (et pour laquelle j'interviens à la MA) (chinchilla, furet, oiseaux). Les séances peuvent concerner tous les quartiers de la MA lorsqu'il s'agit de remplacer ponctuellement Patricia Arnoux. Pour ma part, j'interviens principalement au quartier Mineurs et dans le bâtiment qui regroupe les personnes « sortantes » (dans les 6 mois à venir). Les séances sont proposées par groupe de 5 personnes en moyenne, parfois en individuel, et aucun membre du personnel de la MA n'y participe. Ces séances se déroulent dans les salles de jour de la MA.

Les séances sont essentiellement axées autour de la présence des animaux comme supports, permettant d'instaurer un cadre de travail dans lequel les échanges verbaux et non verbaux sont facilités. Pour les mineurs, la présence d'un chien d'accompagnement social permet de travailler plus particulièrement différentes dimensions : mémorisation, attention, concentration, empathie, gestion de la frustration, persévérance, etc. La réussite de l'interaction avec le chien permet de renforcer l'estime de soi et d'aborder différentes notions comme l'apprentissage, la motivation, la notion de récompense vs punition, etc.

Comment s'est mis en place ce programme ? Avec quels partenaires en dehors et/ou au sein de la prison ? Y a-t-il eu des « objectifs » visés sur le court, moyen ou long terme, si oui lesquels ?

Je te renvoie aux réponses de Patricia Arnoux pour la mise en place du programme car je n'ai fait que poursuivre l'activité déjà mise en place.

Les objectifs sont principalement d'apporter un moment de bien-être lors duquel une amorce de réflexion sur soi et sur son avenir peut débuter.

Comment sont inscrits les participants à l'activité ? (démarche libre, vu avec des membres du personnel, etc. – groupe, âge, selon les besoins ?)

Chez les mineurs, les participants sont envoyés par le personnel de la MA, les services de la PJJ travaillant à la MA, ou ils font eux-mêmes expressément la demande de « venir voir » les animaux.

Pour les adultes, ils sont plus souvent demandeurs (demande écrite obligatoire) mais peuvent parfois nous être adressés par le personnel de la MA.

Y a-t-il des objectifs « personnalisés » selon les détenus, si oui, pouvez-vous citer quelques exemples ?

Les objectifs peuvent être définis globalement mais des objectifs individuels sont souvent définis également. Au quartier mineurs, des objectifs sur l'hygiène ont pu être travaillés par exemple.

Décrivez une séance type (protagonistes, durée, lieu, activités...)

Les séances durent 20 min en individuel et entre 45 min et 1h en groupe. Les groupes réunissent 5 personnes en moyenne. Les activités dépendent de ce qui est « amené » par le groupe en séance. Parfois une personne demande à brosser, parfois à nourrir (surtout les petits animaux), parfois (et en particulier chez les mineurs) c'est une démonstration du chien d'assistance qui est demandée. L'intérêt est alors de faire participer chaque personne présente afin que chacun puisse tirer quelque chose de ce qui est dit, fait ou observé. Certaines séances peuvent être simplement orientées vers l'observation et le fait de juste caresser ou porter près de soi un animal. L'animal peut aussi être simplement présent et des échanges verbaux sur ce qui fait l'histoire de chacun se laissent entendre.

Les fruits de votre action : ce que vous avez pu observer comme bénéfices pour les détenus ? Pour le personnel ? Pour vous ?

La présence des animaux permet d'instaurer un cadre dans lequel les échanges sont facilités. Face à l'animal, les personnes ne sont jamais indifférentes. L'animal oblige à contrôler ses émotions qui surgissent et à travailler sur ses ressentis. L'animal peut apaiser mais aussi stimuler parfois.

Pour certains membres du personnel, voir le chien passer dans les couloirs est apprécié et permet de détendre un peu l'atmosphère parfois pesante. Le chien permet aussi d'amener un autre regard sur le détenu qui, pour le chien, peut faire un effort de (re)tenue et d'hygiène par exemple.

Un souvenir particulier, marquant ?

Sans entrer dans les détails, je me souviendrai longtemps de ce jeune mineur en début de peine qui, pour le chien, a appris au fil des séances à être plus calme et plus posé pour accueillir Canaille. Il a appris à donner des commandes dans le calme, à motiver le chien tout en gérant ses propres émotions et excitations de joie d'être en sa présence. Pour venir en séance, il a aussi dû faire de plus en plus d'efforts sur son hygiène personnelle et sur l'hygiène de sa cellule. Les observations ont montré que le chien était un réel élément motivant pour cela. Malheureusement pour des raisons indépendantes de la médiation animale le suivi a dû se terminer avant que les effets soient généralisés mais une amorce de travail avait été engagée. Surtout, la capacité qu'avait ce mineur à travailler sur lui a pu être reconnue par les personnes qui le suivaient alors que rien auparavant ne le laissait l'envisager !

Les obstacles, les défis... ?

Le gros défi est lié au « turn-over » des personnes constituant les groupes notamment parce que je travaille avec des personnes en fin de peine et parce que le fonctionnement d'une MA ne permet pas de stabilité à long terme des groupes.

Quelques conseils pour ceux/celles qui débuteraient la MA en milieu carcéral ?

Ne pas se décourager !!! Car les réussites ne sont pas si loin !

ARNOUX Patricia, Intervenante en médiation animale

Depuis combien de temps intervenez-vous en milieu carcéral dans le cadre de la médiation animale ? Comment a commencé cette activité ? (avec quel animal, quel type d'activités, combien de détenus, lieu, avec quel membre d'équipe, etc.)

J'ai commencé il y a 5 ans en milieu carcéral ; J'étais accompagnée de mon chien Sunny, un golden retriever, d'un cochon d'inde Polux et d'une tourterelle nommée Neige. C'était des interventions chez les mineurs (groupes de parole, activité ludique) puis chez les femmes et enfin en détention homme. Je suis passée en 2 ans de 4h mensuelles à 15H par semaine. Je vois en moyenne 200 détenus par an. Je travaille avec les gradés de bâtiment, le SPIP, le SMPR, les psychologues...

Comment s'est mis en place ce programme ? Avec quels partenaires en dehors et/ou au sein de la prison ? Y a-t-il eu des « objectifs » visés sur le court, moyen ou long terme, si oui lesquels ?

C'était un long travail de préparation en partenariat avec la direction et le personnel. Les 1ers objectifs rentraient dans le cadre de prévention contre le suicide, diminution du choc carcéral et aujourd'hui le programme fait partie intégrante de celui pour la lutte contre la récidive et la prévention des addictions.

Comment sont inscrits les participants à l'activité ? (démarche libre, vu avec des membres du personnel, etc. – groupe, âge, selon les besoins ?)

Essentiellement sur motivation, vérifié par le personnel mais aussi envoyé par d'autres professionnels (psychologue, assistante de formation, assistante sociale etc...)

Pas de groupe d'âge.

Y a-t-il des objectifs « personnalisés » selon les détenus, si oui, pouvez-vous citer quelques exemples ?

Oui, cela peut arriver/ Travail sur la violence, les capacités relationnelles, l'hygiène, la dépression etc..

Décrivez une séance type (protagonistes, durée, lieu, activités...)

Séance d'une heure en présence de trois animaux. Tous les sujets peuvent être abordés avec comme support la particularité des espèces présentes mais aussi leurs particularités individuelles. Séance d'interaction avec l'animal (jeux, brossage...)

Dans une salle de jour.

Les fruits de votre action : ce que vous avez pu observer comme bénéfices pour les détenus ? pour le personnel ? pour vous ?

Pour les détenus, un impact certain sur l'estime de soi, la confiance, la diminution du choc carcéral, de la violence. Un début de travail sur soi.

Pour le personnel, un rayon de soleil, un « petit plaisir quotidien » et pour certain, une autre façon d'aborder les détenus.

Et pour moi une richesse intarissable au niveau relationnel et humain.

Un souvenir particulier, marquant ? Un gars tatoué, « fort et impressionnant physiquement » qui tombe à genou en pleurant en voyant mon chien....Il se relève et dit merci

Les obstacles, les défis... ? Le personnel au départ retissant, la tension du milieu et la « lourdeur émotionnelle »

Quelques conseils pour ceux/celles qui débuteraient la MA en milieu carcéral ?
Aimer et croire en l'être humain !

Un message à faire passer aux acteurs de la Médiation Animale ?

Soyez tout aussi attentifs au bien être de vos partenaires à 4 pattes, à plumes ou à poils ; cette belle action ne doit pas se faire à leur détriment...

Un message à faire passer plus largement ?!

Rester humble ; on reçoit autant que l'on donne

Questionnaire « La médiation animale en milieu carcéral » - SPIP

Directeur du SPIP d'Eure et Loir (DSPIP)-Chartres

Pourquoi avoir tenté cette expérience de la médiation animale au Centre de Détention de Châteaudun ? Parce qu'elle s'est présentée à moi, et parce que j'ai la conviction que ce type d'action reste très pertinente pour certains détenus présentant de véritables ruptures des liens sociaux.

L'apport du chien en milieu carcéral : l'expérience vient tout juste de commencer...cependant, pouvez-vous déjà observer des effets ? (atmosphère, réactions des personnels, des détenus, etc.) Oui. J'ai eu le plaisir d'assister à la mise en place de la deuxième séance. J'ai noté, immédiatement, un certain apaisement de la détention, un calme mais également une attitude différente des personnels croisés et des détenus. L'arrivée du chien renvoie à des souvenirs d'enfance, souvent heureux, dans un contexte d'enfermement. Cela permet, presque de façon naturelle, d'engager la discussion, de parler, d'échanger autour d'émotions, de souvenirs partagés.

En quoi ces activités associant le chien est-il différent des autres activités proposées au sein du Centre de Détention ? Elles contribuent directement à la restauration du lien social pour des détenus en rupture. L'apport du chien permet une distanciation dans la relation.

Avez-vous eu des « retours » ? Si oui, précisez de quel ordre. Des retours négatifs au tout début de la part de personnels de surveillance, quant à l'utilité et au coût... Des retours positifs des CPIP, des détenus, mais également des autorités judiciaires, procureur, présidente et JAP, ainsi que du préfet. La direction interrégionale soutient également ce projet.

Quelques mots à ajouter... ? J'ai été réellement bluffé lors de ma présence à l'installation de la deuxième séance, concernant l'apaisement de la détention juste par la présence de Flica.

Vous dites "l'apport du chien permet une distanciation dans la relation" : pouvez-vous développer un peu plus ? ...ce que je pense est que introduire une relation avec l'animal permet au détenu, qui est en rupture de lien sociaux, qui ne possède pas ou plus, les codes de la relation à l'autre, de trouver un biais, un tiers, qui ne juge pas, et qui permet à ce titre une relation sans enjeux de quelque nature que ce soit.

Pour ce public, les liens avec les autres sont rompus et toute tentative, classique, de les restaurer est souvent vaine. En introduisant la relation avec un animal on permet au détenu de trouver à s'exprimer, à reconstruire une relation dans laquelle il n'y a aucun jugement, réel ou supposé, qui le mettrait en échec. Ce qu'ils ont connu pour la plupart.

Je suis convaincu que d'introduire ce type de relation, va permettre au détenu de retrouver les codes de la relation à l'autre, dans la distance, les gestes, les mots, et les émotions, et qu'il pourra, à terme, les réinvestir dans une relation à l'autre, humain cette fois.

C'est pour moi en cela que le lien avec l'animal permet cette prise de distance d'avec la relation à son semblable, impossible en l'état.

Mais peut être n'utilise-je pas les bon concepts, ce qui est tout à fait possible. J'espère que vous voyez l'idée générale (...)

- Vous parlez des retours négatifs du personnel de surveillance au début : y a-t-il eu d'autres retours depuis ? Dans certaines prisons, le surveillant va avec le chien chercher les détenus en cellule...peut-être nous pourrions tenter cette expérience,...ils verraient directement l'impact d'être accompagné par la chienne et voir s'il y a des différences ?! Je n'ai pas eu de nouveaux retours négatifs. Je trouve l'idée excellente...en cela, faire remonter en administration centrale pourra, un jour, permettre de faire avancer les choses....

Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Centre de Détenion de Châteaudun

Pourquoi avoir tenté cette expérience de la médiation animale au Centre de Détenion de Châteaudun ? Tout simplement parce que j'aime beaucoup les animaux et que je crois en leurs capacités d'apporter un mieux être, de créer un lien social affectif.

L'apport du chien en milieu carcéral : l'expérience vient tout juste de commencer...cependant, pouvez-vous déjà observer des effets ? (atmosphère, réactions des personnels, des détenus, etc.) Atmosphère plus détendue, plus « joyeuse ». Le regard des personnes détenues s'ouvre et s'éveille. Levier d'action pour entamer la prise en charge des personnes détenues.

En quoi ces activités associant le chien est-il différent des autres activités proposées au sein du Centre de Détenion ? Tout d'abord présence d'un animal en détention. Activité à destination des personnes détenues isolées, l'idée est de « chercher » ces personnes dans leur cellule et de les sortir.

Avez-vous eu des « retours » ? Si oui, précisez de quel ordre. Les retours des personnes détenues qui sont très satisfaites ; des CPIP car l'activité leur permet d'enclencher un suivi ou de les « raccrocher » à Flica quand le moral n'y est pas.

Conseillère Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (CPIP)- Châteaudun

Pourquoi avoir tenté cette expérience de la médiation animale au Centre de Détenion de Châteaudun ? Sous l'impulsion de ma DPIP, Mme Calin, nous avons tenté une expérience déjà réalisée avec succès à la Maison d'Arrêt de Strasbourg.

L'apport du chien en milieu carcéral : l'expérience vient tout juste de commencer...cependant, pouvez-vous déjà observer des effets ? (atmosphère, réactions des personnels, des détenus, etc.) Cela permet aux détenus isolés de sortir de leur cellule, de rencontrer d'autres détenus.

En quoi ces activités associant le chien est-il différent des autres activités proposées au sein du Centre de Détenion ? Un public privilégié qui n'est pas forcément celui sur lequel les activités sont centrées habituellement (personnes isolées)

Avez-vous eu des « retours » ? Si oui, précisez de quel ordre. Des détenus : positif. Du scepticisme de la part de certaines personnes.

Surveillant – Centre de Détenion de Châteaudun

L'apport du chien en milieu carcéral : l'expérience vient tout juste de commencer...cependant, pouvez-vous déjà observer des effets ? (atmosphère, réactions des personnels, des détenus, etc.)

Non

En quoi ces activités associant le chien est-il différent des autres activités proposées au sein du Centre de Détenion ? Par rapport à l'équitation qui associe un cheval, l'intérêt est de faire pénétrer le chien dans le milieu carcéral.

Avez-vous eu des « retours » ? Si oui, précisez de quel ordre. Non

Votre avis nous intéresse : vos commentaires libres... Cette activité associant un animal doit logiquement avoir un impact positif sur le comportement de la population pénale.

Annexe 3

Expérience de trois intervenants en médiation animale en milieu carcéral.

Emmanuel Doumalin – association UMANIMA

L'intégralité des passages que j'ai cité se retrouve sur le site :

<http://zoothérapie.asso.fr/milieu-carceral>. Emmanuel travaille à la Maison d'Arrêt de Rennes, avec un Golden Retriever en cellule individuelle, pour des séances de 30 minutes – cela suffit pour déclencher les émotions. Il va principalement vers les détenus isolés, qui ne sortent pas. Il témoigne que la présence du chien a permis à un détenu, peu à peu, de sortir de sa cellule, de reprendre contact avec les autres, et de reprendre une formation...

Martine Pizzetta – association Présence Animale

C'est dans le cadre de la formation à la réinsertion qu'elle donnait à la prison de Chambéry, que Martine Pizzetta a emmené sa chienne avec elle, un jour par semaine. Elle a de suite vu la différence : l'assiduité, la ponctualité se sont améliorées. La présence du chien changeait l'atmosphère, l'ambiance. Elle apportait de la douceur. La chienne était juste là avec eux dans la pièce, mais ça avait un impact considérable. C'était un moment de détente, de bien-être pour les détenus. Aux pauses, ils ouvraient la fenêtre vers la cours de promenade pour montrer la chienne aux autres détenus. Le personnel n'était pas informé de cette démarche, ce qui a suscité certaines tensions, il aurait fallu qu'ils soient informés pour être partie prenante... L'expérience a duré 8 mois, et n'a pas été reconduite.

Catherine Mercier – psychologue à la M.A. de Rennes

Elle intervient dans le quartier des femmes (elle a une formation avec la FENTAC – thérapie avec le cheval). Le personnel a bien accueilli l'activité et y participe ! Elle ne voit que des bienfaits sur le plan de l'autonomie, l'estime de soi. L'objectif est une préparation à la sortie. L'atelier se déroule avec 2 chevaux pour 6 détenues. Ensuite, elle reprend en groupe ce qui s'est vécu en séance avec les chevaux.

Annexe 4

Mots de témoignages de la part des trois personnes détenues, participants aux séances avec Flica, en réponse à la question : « qu'est-ce que vous apporte la présence de Flica, quelles sensations, émotions cela éveille-t-il ? »

« Impressionnant qu'elle écoute comme ça ! Elle croise les pattes et qu'elle aboie (...) elle est belle, elle est douce...ça me pose, ça me fait du bien ».

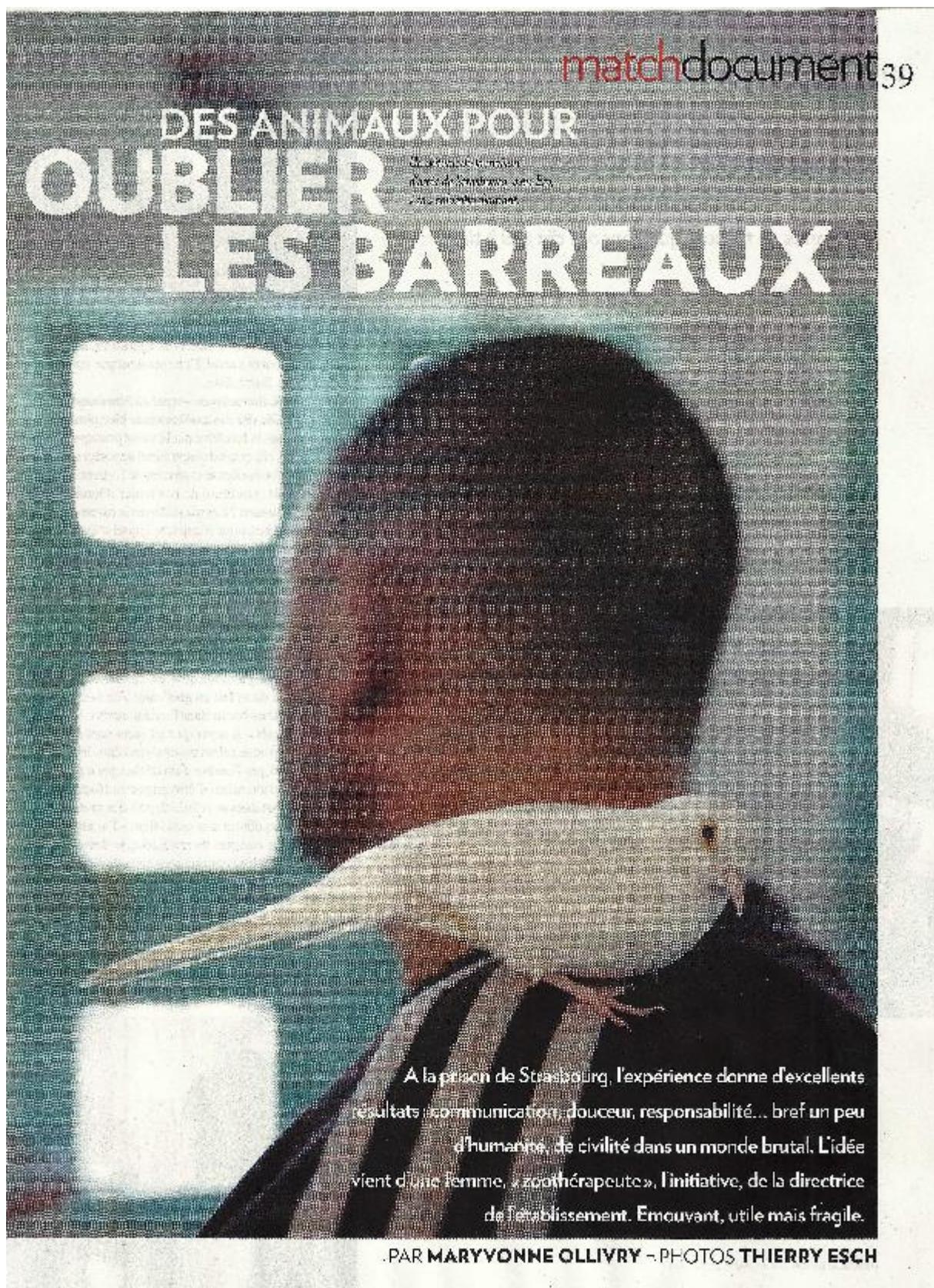
« Ça m'apaise. J'ai un passé suicidaire, ça me remet sur le droit chemin, ça redonne goût à la vie, ça redonne espoir, pour la vie après la prison...je ne trouverai pas assez les mots pour vous remercier... »

« Je traverse des périodes difficiles, j'ai pas eu de parloir depuis deux mois, alors c'est un peu comme un parloir. Ça donne la même envie, la même joie. Je me dis 'je vais voir Flica', 'tiens aujourd'hui y'a Flica', ça motive pour se lever ».

« Quand on reçoit la convocation pour l'activité, après on attend...impatient... »

Annexe 5

L'article est consultable sur le site TAAC (voir bibliographie – sites web)



A la prison de Strasbourg, l'expérience donne d'excellents résultats : communication, douceur, responsabilité... bref un peu d'humanité, de civilité dans un monde brutal. L'idée vient d'une femme, «zoothérapeute», l'initiative, de la directrice de l'établissement. Emouvant, utile mais fragile.

PAR MARYVONNE OLLIVRY - PHOTOS THIERRY ESCH

« Je ne pourrais plus me passer de ces moments... »

Franck, le tatoué, qui a encore dix ans à tirer

En haut à droite : vous faites ce que je fais, précise Franck. Au fond, les lapins s'agitent dans le vaste enclos pour sa dernière.

Des râles, des soupirs, des rapprochements dandins. Ils se passent de drôles derrière les barreaux. Avec ces conséquences difficiles à cacher : rondeurs qui s'ancrent, naissances en captivité. Le plus étrange, c'est que tous ces privilégiés au directeur du pôle, sans oublier les détenus complices de ce carnet rose – sentent l'enfer. S'il en est pour déplaire qu'on ne soit pas sûr de l'identité de ces pères, pas sur qui va ressortir de l'atténuation. Ou, de la tendresse, au pays des vives gillages des braquageurs, des assasins patraques, des envahisseurs stressés. Il s'agit d'une première Nationale et même européenne. Une initiative de la maison d'arrêt de Strasbourg où cohabitent Inde lapine, scintillantes colombe, hamsters, furets, mandarins, et même les réjouissent et, parfois, se reconnaissent. « Les détenus n'ont qu'à débrouiller »,

Seulagé s'interdit de ne plus être abandonnées ou maltraitées comme il l'étaient de bons. Heureux de partager le soin des captifs qui le leur rendent bien, ce sont eux qui instaurent scénos et cellas. Et, visiblement, ça leur réussit. Après Danièle, le bichet de Finistère, une exécutive d'Inde élevée après Nicolas et Audrey, cette zézaique née des cimetières de Caline et Sultane, cette mésaventure est suivie par l'arrivée d'un nouveau toutou : le fil de Praline, petit fils de Praline et Kiroza, couple original de cette curiosité arché de Nœ. Les prisonniers n'en finissent pas d'observer la boîte de duvet filé. Emotion. Gestic. Ils lèvent, lâchent les yeux, la récompense de leur astucie. La trouve que, derrière les barreaux, la vie peut être la plus forte. Que tout n'est pas si moche, si noir, si immédiatement violent. Le nouveau-né a droit à tous les câlins un à un, mais n'a pas le droit de se poser sur la cage. Marquer, il plus qu'une cravate, qu'un moins que rien, qu'un scandale lui fasse du mal.

Il paraît qu'il vaut mieux ne pas connaître le background de certains des condamnés qui rivulent de gestes dans un univers animal affirré. Un va prétendre de caresser l'Inde, « tu es creux ! » l'autre de se pendre dans ses bras. Nemesis, le lapin au pelage marron. Un troisème trouve la cage de son chinchilla, pour que ce soit la toucher, c'est suffisant, c'est l'humilité. L'adolescent voilà à ce que Seulek, autre coûtoye, ne se précipe pas le chat avec les lapins dans le grand enclos à ciel ouvert où ils peuvent s'extasier une heure par jour. Seulek connaît des renchères, appelle ses, c'est pas humain ! Un détenu ouvre la cage à sa couleur chamaïen, alors qu'elle se cégourdise les iles. Les barreaux, ça va un moment. Certains de ces hommes si préchois



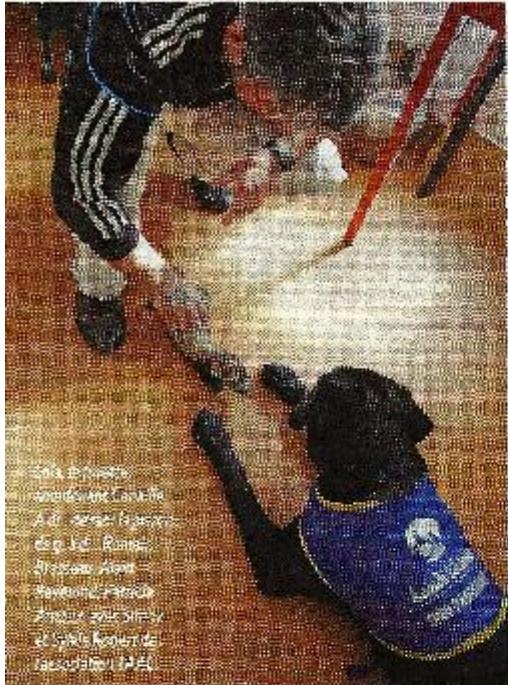
C-dessous, dernière course à l'Inde. Pour chaque heure est venue de retrouver les bananes. A droite, deux détenus avec leurs dépendants devant la cage de Scatole.



se nomme et éprouvent leur arrière des mœurs, au moyen d'ennuis quelques vols, violences aggravées, actes de porc sauvage, des meurtres aussi. « Ils ne seraient pas vraiment actes au mea culpa. Si réaliste... »

La condition animale a tenté à Strasbourg d'attirer les démarques. Elle vise des améliorations bien plus terre à terre, et utilisées au fil de la vie : le principe qui me tente le moins lorsque celle-ci ne simplement apprécier en se grattant l'humanité dans l'industrie et symbolique de l'urbain canardé. Avec cette idée fut ce pourquoi je ne pas tenir à l'honneur les prisonniers de la prison aux îles ? L'assassin liquide le sang et, on ne compte plus les bêtises pour n'importe quel d'entre nous, d'une envie à une haine. Pour le cœur, pour les nerfs, pour le psychisme. Et, il se trouve que les personnes incarcérées en ont assez... elles ne pourront plus me passer ce ce moment, confie Franck, « une fois, toutes sortes d'émotions étonnantes qui a encore dix ans de peine effectuera d'arriver à occuper de mon animal d'Inde, ça m'aidera, c'est comme si j'y étais. L'idée l'impression qu'il me reconnaît, je place traumatisé sa cage tout d'heure, j'attends qu'il me ramille et là, il court, se laisse prendre, on se fait un gros film. Pendant que je ne vois pas, je me sens courir dans l'enclos ouvert, ce sont ces moments privilégiés ». À noter que les cages sont d'une propriété remarquable, aucun rebord n'est abimé dans le local pointu, pas bien grande, pas l'ombre d'un déchet, juste quelques bouts de cuir qui tiennent à être grignotés. Rachid, qui se transforme en but dans sa cage depuis des mois, y voit, lui, un moyen de rééquilibrer son quotidien : « J'ai un bonheur à respirer. Pour m'échapper ce ma lapin, je devrai le chercher jusqu'à 7h30 à 8h30 comme tous ceux de l'équipe et marier. Je suis désormais pourquoi je me lève ». Claude s'assied avec son lapin : « Ça a tout changé pour moi sur ce plan émotionnel. Je ne savais pas que je pouvais m'affirmer comme ça ». Jacky est intrigué par les animaux et l'art, en cela toujours en cheveux noirs. On habite, une ferme. Pavais des taureaux de Bourgogne, magnifiques ». David attend qu'on le regarde : il se met à rire et à se tourner, puisqu'il n'y a que les mâles qui





échec, lui répond! De quoi? Notre Patrice Amoux, qui il y a trois ans encore, l'hébergeait chez elle: la raccomise et n'avait pas droit à cette complicité.

Patricia Amoux est la responsable de cette incroyable aventure. Une Alsacienne de 37 ans à la conviction aussi forte que sa voix est posée et simple, sa façon de progresser. On ne jure pas au bras de fer avec l'administration pénitentiaire: ils ont d'autres chats, c'est le cas de le dire, à boulever. D'ailleurs, la première fois qu'elle est venue leur parler de «médiation animale», ils l'ont écoutez. Pollement. Pour finir par une conclusion très attendue: dur de faire entrer des animaux là. Rien que pour une question d'espace: la maison d'arrêt de Strasbourg héberge 718 détenus pour 450 places. Patrice, l'amoureuse des animaux — «Chez mes parents chevaux, on dépecrait canards, poules, chiens, chats abondamment et j'imaginais que plus tard j'aurais une ferme pour en recueillir plein» — est formée en psychologie («peut qui si de me soigner l'humain n'a aussi de plus en plus intérêt»). Elle a trouvé, après avoir été de deux études, une formation qui peut bien exercer ses passions, l'humain et l'animal: un cursus de «zoothérapie». Partie de son diplôme, elle commence à exercer en France, avec son guidon roulant spécialement. Lorsque, auprès des personnes âgées des patients atteints de la maladie d'Alzheimer, des enfants ou adolescents à problèmes. A l'administration pénitentiaire française, elle explique ce qu'elle fait au Québec depuis une quinzaine d'années, les établissements recevant les personnes: ces étonnantes moments d'échanges, de confidences, d'appuis mutuels, pour les reclus comme pour les surveillants. Un an passe, fin septembre 2008, la directrice de la maison d'arrêt, Bénédicte Bruneille, la rappelle.

«On venait de subir un traumatisme avec plusieurs suicides, dont celui d'un mineur; raconte Mme Bruneille. On s'est dit qu'il fallait trouver des moyens (Suite page 42)

LES DÉTENUS TRAVAILLENT SUR LEURS ÉMOTIONS

Romain Brasseau, président de TAAC (The Animal Affinity Club) qui aide à pérenniser l'initiative de «médiation animale» en prison.

Paris Match. Quel rôle jouez-vous auprès de Patricia Amoux?

Romain Brasseau. Nous sommes une association, dont l'objectif est de développer des programmes et des actions destinées à l'amélioration du lien homme-animal. Nous avons eu connaissance de l'expérience pilote que Patricia Amoux menait depuis septembre 2008. Nous avons observé son travail, recueilli les témoignages des responsables de la prison et des détenus. Le bilan est plus que positif. Il convient que l'animal facilite les relations entre humains, soulage les tensions, éveille la conscience du détenus et développe son sens des responsabilités. Nous avons décidé de faire, à partir de septembre 2009, un nouveau niveau national pour la «médiation animale», en partenariat avec le Cetac.

Vous faîtes financièrement?

Oui, en ayant l'équilibre d'un deuxième chiffre, d'un dirigeant pour alerter nos amis, trop peu nombreux. Nous avons également fait appel à des partenaires publics et privés. Nous avons obtenu ainsi l'accord du ministère de l'Administration pénitentiaire, qui va programmer une partie de l'aide par la formation professionnelle.

La médiation animale entre dans le cadre de la formation?

C'est la terminaison du deuxième processus engagé pour aider le détenu à se réinsérer. Premièrement, la médiation lui permet d'initier un travail sur lui-même. Deuxièmement, de s'intéresser aux personnes en profitant à ses émotions à son retour au travail, des émotions animales, par exemple Berthomieu, qui habite dans l'entraînement au développement et l'entraînement émotionnel, a suivi. Il vient quatre fois par mois, former les détenus qui le désirent, permettant qui suivent la médiation animale. Troisième temps: ils rejoignent une formation qualifiante en «soins aux animaux» dispensée par le ministère de l'Agriculture.

Vous parlez de «médiation animale» et non de «zoothérapie». Pourquoi?

Nous sommes vigilants sur ce sujet. Il n'est pas question de «thérapie». Patricia Amoux n'est en rien une thérapeute

animal n'est pas non plus un instrument ou un médicament utilisé pour soigner. Notre association veille au respect éthique de l'animal. Aucun ne provient des animaleries. Nous devons être préoccupés sur ce point. Nous avons conçu une «Carte éthique des animaux de soutien» pour éviter les dérives. De même, nous avons défini une «Charte des intervenants en médiation animale» qui précise le profil, les compétences et l'expérience requis pour exercer la médiation en milieu carcéral. Cela, Patrice Amoux doivent pouvoir émerger et exercer.

Quelles sont les autres tentatives?

A Rennes, Patricia Bourdet, l'ex-sous-chef de la maison d'arrêt de Strasbourg qui avait été le premier à recevoir Patricia Amoux, fait venir un intervenant extérieur avec son chien dans la prison. Ce que Ploemeur dans le Morbihan prépare la sortie de prison en partenariat avec un zoo et les sens



Il se au Japon. La centrale de Poissu est en train d'essayer un programme de médiation. A l'étranger, les Etats-Unis ont tenté des expériences avec des chevaux, certains détenus éduquent ces chevaux pour handicapés. En Suisse, deux établissements favorisent périodiques des contacts avec des chats ou des équidés. Au Québec, des animaux sortis de l'extérieur, comme le fait Patricia, mais il ne sagit que d'expériences ponctuelles sans programme structuré. Il n'y a qu'à Strasbourg que ces animaux séjournent, sont soignés intégralement par les détenus, et aider à leur réinsertion. ■

parismatch.com

Quand la caresse a lieu, curieusement ces grands turbulents s'adoucissent

d'apporter un peu de sérénité. Pourquoi ne pas esayer la proposition de Patricia Améaux ? « Vu la couleur la jeune femme a déboulé derrière les barreaux avec son chien, Sunny, une tourterelle et un cochet d'Inde. » Ille a tout de suite eu un succès fou, pourtant Bénédicte Brunel l'a tout le monde l'arrêta dans les couloirs ! Sunny aussi couver de caresses, ça lui avait une merveille à caresser sur son chien, son chat, son rat... Les jeunes découvrent que les « matous » n'étaient pas des brutes qu'ils pouvoient caresser un instant ; les surveillantes, que leurs rôles évolués pouvaient être émaux par une boute de yaourt ; l'ordinaire devenait un véritable « spectacle ».

Deux heures par mois, dans un petit local, devant quatre mureaux plus ou moins vidis, Patricia présente donc ses bestioles innocentes, mais qui ont leurs humeurs aussi. Justement, ceux qui sont souvent trop centrés sur eux-mêmes apprennent. À regarder, à deviner les postures les émotions si une personne veut bien le contact... si elle le refuse. Qu'il faut parfois modérer ses envies, réfréner son impatience, que l'on ne décide pas du désir de l'autre comme ça vous chante. Quand la caresse a lieu, ces grands turbulents s'adoucissent. Quelle après à redévenir incontrôlables, c'est vrai, mais le progrès est là : pendant deux heures, ils n'ont pas eu envie de se taper dessus !

Pour beaucoup de gardiens, l'initiative « dépend, tu manges pas de pain », mais d'autres tordent le nez. » Ceux qui n'aiment pas qu'en ait du plaisir, manne Fred en chantant l'allégorie de Céline. On n'est là que pour payer. » Cœurs pragmatiques, qui jugent que l'on pourrait plus utilement leur faire repeindre les murs, au moins qu'ils apprendraient quelques choses : ceux qui devaient ce leur affection, ou les autres, « il n'y va de quoi leur échapper à leurs collègues, mais pas sans la drogue ». A quoi Bénédicte Brunel et Alain Reynoard, l'actuel directeur qui l'a succédé à la tête de la prison, a-t-elle été ainsi par le projet, répondra-t-il. Possible, mais c'est le cas également pour toutes les autres activités, arts plastiques, formation professionnelle... « Les choses ont changé dans leur quotidien : détente plus calme, ambiance moins tendue, dialogues plus fréquents. L'administration, mise devant le fait accompli, a laissé faire. De quelques adhérents, Patricia Améaux en a aujourd'hui quinze par semaine. Et, après un premier local où elle a pu installer à demeure son couple de tourterelles et ses cochons d'Inde, elle en a inauguré deux autres, dont un, récemment, dans le quartier des fermes. Parce qu'il y a de la demande. Beaucoup de détenu veulent devenir le « référent » d'un animal. Seuls vingt-cinq



Loïc, la frenche,
mange dans la cuillère
de son déjeuner
craquelé.

étaient... ». Les choses ont changé dans leur quotidien : détente plus calme, ambiance moins tendue, dialogues plus fréquents. L'administration, mise devant le fait accompli, a laissé faire. De quelques adhérents, Patricia Améaux en a aujourd'hui quinze par semaine. Et, après un premier local où elle a pu installer à demeure son couple de tourterelles et ses cochons d'Inde, elle en a inauguré deux autres, dont un, récemment, dans le quartier des fermes. Parce qu'il y a de la demande. Beaucoup de détenu veulent devenir le « référent » d'un animal. Seuls vingt-cinq



Collette Claque-Jaw, Sunny et en séance de méditation animale avec sa maîtresse, Patricia Améaux, qui s'appelle également Sylvie Robert.

le sont. Soit cela est dû à une surveillance, chef, soit elles aiment pour être choisies. Au prisonnier, c'est lui, il faut être lui, responsable, sinon la méditation s'arrête. « Cette notion de responsabilité, explique Patricia, est essentielle pour qu'il ait le sentiment de n'avoir que des délices devant lui. La nuit, la première fois, il fait ce que chose de bien, de valorisant. »

Reste à développer l'aventure sur place et ailleurs. A trouver l'argent aussi. Si l'on peut aider les migrants à travailler et à donner un sens de leurs gains pour soutenir les animaux, il n'aurait pas que l'envie contre une lessiveuse. Certains, l'eux-mêmes, font les dons. L'association cultive le « ce à la prison », Bénédicte a pris le relais au temps où la majorité des trois est à la charge de Patricia. Heureusement, une association nationale, TAAC (cf. encadré), la soutient. Elle obtient que la méditation soit mise en place dans le cadre de la formation professionnelle. TAAC est tout aussi en train de persister l'initiative. Il y a tant à faire. Patricia forme en renommée une étudiante, Chloé, qui l'accompagne avec Céline. Cela va de l'aspiration à l'écrit, aux Handibooks. Mais elle a surtout jeté la patte, tout simplement.

Sa maison d'arrêt de Strasbourg a rencontré l'annulation administrative chaque année. Un résultat d'hypothèse, de situation aussi. Bénédicte Brunel a été la dernière à ne plus permettre que les détenus de sortir de prison avec l'animal dont il avait accès. C'est arrivé une fois avec un mineur qui avait donné toutes les garanties qu'il pourrait bien s'en occuper — alors venir les animaux chez lui illettre, ouvrir un refuge, etc. Pourquoi pas ? Histoire que la vie la voie, s'intéresse aussi en prison. Avec ses moments de tendresse, d'émerveillement, et ses drames, ses séparations. Parce que le coquillage, qui n'a pas envie qu'un assistant Pierre-Albert ou Sylvie l'abandonne à ses propres forces de Pierre, Ahmed ou Sylvie, alors qu'il l'abandonne à l'île.

« Un jour, alors que je me communiquais les juges référents dans le local aux animaux, raconte Patricia, je n'appréciais que mon cochet d'Inde, Polax, à faire mal en prison. Son référent l'est aussi. Je le prends je le plante sur un siège pour il garde de sa belle mort, à 5 ans et demi. Un jour je pleure, les autres rassemblent leurs larmes. Tu propose de faire dormir à ton frère que l'en protégera à tout prix. Quand le référent de Polax se réveille, il le retrouve pas à chargé. Spontanément, l'en demande que Polax soit enterré dans mon jardin. Pour lors, c'est indispensable, une question de respect. Une façon enfin de renforcer notre lien, et de partager sa peine, leur peine. On me quel tout n'est pas pourri dans ce monde de bêtes. Ce n'est pas le monde où des bêtes attendent désormais avec impatience d'attendre roucouler le zébâ de Dragana. ■ Bayonne 2, 199

* Les crânes ont été changés.

Annexe 6

Chiffres clés de l'administration pénitentiaire au 1^{er} janvier 2012

- 67167 personnes sous écrou
- 190 établissements pénitentiaires
- 103 services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP)
- 35420 agents dont 26094 personnels de surveillance et 4080 personnels des SPIP
- Salaire moyen d'un détenu en 2010 : 318 euros
- 35 % de la population pénale est en situation d'indigence.

Glossaire

Maison d'arrêt : reçoit les prévenus et les condamnés dont le reliquat de peine est inférieur à 1 an.

Centre de détention : accueille les condamnés considérés comme présentant les perspectives les meilleures. A ce titre, les CD ont un régime de détention principalement orienté vers la resocialisation des détenus.

Condamné : personne détenue dans un établissement pénitentiaire en vertu d'une condamnation judiciaire définitive.

Service pénitentiaire d'insertion et de probation : créé en 1999, il a pour mission, auprès des établissements pénitentiaires et du milieu ouvert, de favoriser l'accès aux droits et aux dispositifs d'insertion de droit commun des détenus et des personnes placées sous son contrôle par les autorités judiciaires.

(Source : J.-P Guéno, « Paroles de Détenus » et site www.carcropolis.fr)

Annexe 7

L'ÉCHO RÉPUBLICAIN - Mardi 26 mars 2013 - 5

Eure-et-Loir ➔ Actualité

LA FEMME DE LA SEMAINE

Laetitia Chamard, intervenante en médiation animale

Avec son chien, derrière les barreaux

Laetitia Chamard intervient avec Flïca au centre hospitalier et au centre de détention de Châteaudun pour y développer le mieux-être et le bien social.

Témoignage

« C a fait longtemps que je n'ai pas vu un chien ! » Une phrase entendue à maintes reprises par Laetitia Chamard jeudi. Cette habitante de Guillonville, intervenante en médiation animale, se rendait pour la première fois au centre de détention de Châteaudun en compagnie de Flïca, sa chienne d'accompagnement social.

Mises en place par le service pénitentiaire de probation et d'insertion (SPPI), les séances se dérouleront au rythme de deux par mois durant un an au sein du quartier socioculturel. Elles se composent d'un temps d'échange de quarante-cinq minutes en présence du golden retriever avec un petit groupe de trois ou



DR/EPICURE. Laetitia Chamard aux côtés de sa coéquipière Flïca, chienne d'accompagnement social.

EN DATES

1978

Naisance.

2011

Obtention d'un certificat de professionnalisation en relation d'aide.

Mai 2012

Stage de passionné avec l'association Handidans et accès à Flïca, sa chienne d'accompagnement social.

Septembre 2012

Première intervention au centre hospitalier de Châteaudun, dans le service long séjour et à la maison de retraite.

Mai 2013

Début des séances au centre de détention de Châteaudun.

quatre détenus, suivis d'un débriefing d'un quart d'heure avec les membres de l'équipe.

Au programme, du jeu, des caresses, des démonstrations. « Un détentu s'est même prêté au jeu de se faire mordre une chaussette par Flïca », raconte la jeune femme, qui partage cette activité avec son employé dans une librairie parisienne. « On s'adresse surtout aux détenus issus, qui sortent peu de leur cellule, dans l'optique de développer le bien social. »

Un lien avec l'extérieur

Un travail dans le douleur, où l'on approuve l'encouragement et jumale la réprimande. « Résiliation » est peut-être un mot grand mot, mais c'est vraiment dans l'idée de ramener un lien avec l'extérieur. » Laetitia Chamard évoque un contact simple : « Des gens autour d'un chien qui prennent du plaisir à partager et des barrières moins importantes entre eux de ce temps-

à. » Le chien, capable de répondre à cinquante-trois ordres, a attisé la curiosité des détenus, qui se sont montrés « respectueux » et « reconnaissants ».

Elle concède avoir appris depuis ce premier rendez-vous : « On entre vraiment dans un milieu particulier, où ce sentiment aussi qu'il est presque impromptu d'y voir un chien. » Le bilan l'encourage à poursuivre dans cette voie.

Une expérience nouvelle qui s'ajoute à celle vécue au centre hospitalier de Châteaudun plusieurs fois par mois depuis septembre, dans le service long séjour où le jeudi et au sein de la maison de retraite le vendredi. Elle y véhicule l'idée d'un « mieux-être par la présence de l'animal », tout en poursuivant ses études. En juin, elle passera notamment un examen pour obtenir un diplôme universitaire de relation d'aide par la médiation animale. ■

PROGRAMME

Rendre les maths attractives : l'équation de la semaine

Les concours sont dans la fête cette semaine dans les collèges et les lycées.

Pendant six jours, les mathématiques vont être mises en valeur. L'occasion pour l'académie Orléans-Tours de donner une image vivante et attractive de cette matière aux élèves ainsi qu'au grand public.

Pour cette seconde édition, le thème de la planète Terre a été retenu. Trois

temps forts vont marquer les prochains jours. Demain, 152 collèges et lycées de l'académie participeront au rallye académique de mathématiques, de 14 heures à 15 h 30. Toute la semaine, le collège Michel-Chrestien d'Épernon proposera l'exposition Au fil de l'eau, réunissant la mesure du débit par le ciel de Le Guasté par un groupe d'élèves. ■

5 jours pour... Trouver une formation Décrocher un emploi

www.semainedelestage.fr

On roule moins, on paie moins*

- de 5 000 km/an

CHARTRES 2 rue aux Ormes 0 82 87 26 62 82
DREUX 11 boulevard Louis-Torrier 0 82 87 22 01 50
LUCÉ 29751 rue de la République 0 82 87 22 29 25
CHATEAUDUN 56 rue de la République 0 82 87 45 62 90

EN BREF

CRÉMONE □ Prix santé au travail

Pour la deuxième édition du Prix santé au travail, créé et organisé par la Mutualité nationale territoriale (MNT), le centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir s'est vu décerner une mention spéciale pour son action d'accompagnement du retour des professionnels handicapés. La cérémonie de remise de prix a lieu aujourd'hui, à 11 h 30, dans les locaux du centre de gestion, situé rue Jean-Perrin, à L�saint. ■

SORTIE □ Pôle

éco-construction

À l'occasion du salon de l'habitat et de la déco qui se tient jusqu'à ce soir à Chartres, la Chambre de métiers et de l'artisanat d'Eure-et-Loir et l'association Béti dévoile tout début de mois de mai, de 10 h à 11 h 30, leur pôle dédié à l'éco-construction. L'éco-construction ou construction durable recouvre la création, la restauration, la rénovation ou la réhabilitation d'un bâtiment en utilisant des matériaux recyclés ou misant l'énergie à chaque étape de la construction et plus tard, de son utilisation (chauffage, consommation d'énergie, rejet des flux). ■

Clin d'œil : Mes remerciements à Marie-Claude Lebret et Sandra Girard sans lesquelles ce binôme ne serait certainement pas ce qu'il est !

UNIVERSITE D'AUVERGNE - C L E R M O N T -
F E R R A N D 1
F a c u l t é d e m é d e c i n e

DU Relation d'Aide par la Médiation Animale

Année 201 – 2013.

Laetitia Chamard

Mots clés : chien visiteur, milieu carcéral, détenus, socialisation.

La vie en milieu carcéral produit plusieurs effets sur la personne détenue. Certaines notamment s'isolent, se replient sur elles-mêmes, ne sortent plus de leur cellule, et perdent peu à peu le goût de l'autre. Suite à des expériences concluantes à la prison de Strasbourg, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Centre de Détenion de Châteaudun (sensible à la problématique de rupture du lien social), a accepté de tenter l'expérience d'une présence animale en détention. J'interviens une heure tous les quinze jours, auprès d'un groupe de trois détenus accompagnée de Flica, une golden retriever. Au travers des activités associant l'animal, les barrières tombent, la parole se libère. Les personnes détenues sortent de leur isolement, s'attachent, se parlent, s'entraident...la présence de l'animal permet à une porte de s'ouvrir vers plus de liens sociaux.